Honoré de B[illegible]
FR[illegible]1. 5086.1
Case
FRC
[illegible]

Ich merke, und vielleicht zu spät, dass es Zeit wird, auf meine Begeben-

CARTE DES ISLES DE MALTE *ET DU GOZE*

Conquise par l'Armée Navale

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commandée par le Général Buonaparte

DÉDIÉE AU DIRECTOIRE EXÉCUTIF

Comme essai d'une nouvelle maniere de Graver *Méchanique* simple, facile et tres expeditive, propre pour achever et retoucher les Gravures affoiblies par l'impression de notre grande Carte générale de la France en 180 feuilles et économiser a l'avenir au Tresor National les dépenses exorbitantes qui auront toujours lieu par les inconvéniens qui résultent des manutentions de la *Gravure à* Ea[illegible]te, et les longueurs qu'exigent celle *au burin*.

IMAGINÉE ET EXÉCUTÉE

Par L. Capitaine *Premier Ingenieur et Associé de la Carte générale de la France*

An 6

Se trouve à Paris, chez l'Auteur, Rue du Jardinet N° 6 Division du Théâtre Français
Prix 1 Franc

CARTE
ISLES DE MALTE
ET DU GOZE

Conquis par l'Armée Navale

LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

F

le,

FRC 1, 50 861
Case
FRC
10983

RECHERCHES
HISTORIQUES
ET
POLITIQUES
SUR MALTE.

[Honoré de Boisgelin]

RECHERCHES HISTORIQUES ET POLITIQUES SUR MALTE,

PAR ***,

Ornées de Gravures, représentant les Médailles antiques, et de la Carte de cette Isle, par le Citoyen CAPITAINE.

A PARIS,
De l'Imprimerie de C. F. CRAMER, rue des Bons-Enfans, n°. 12.

AN VII.

Δί ἣν αἰτίαν οἱ κατοικοῦντες αὐτὴν εὐχρηστούμενοι κατὰ πολλα διὰ τοὺς ἐμπόρους, Ταχὺ τοῖς τε Βίοις ἀνέδραμον, καὶ ταις δόξαις ηὐξήθησαν.

Quæ causa fuit ut loci ejus habitatores (Melitenses), Mercatorum beneficio statim, et opibus augerentur et nomine inclarescerent.

Diodorus, lib. V, cap. 9.

INTRODUCTION.

LA prise de Malte a dû causer la joie la plus vive à tous les Français qui s'intéressent sincèrement au bien de leur patrie : conséquemment, ils doivent désirer connaître les avantages que la République française peut retirer d'une conquête si importante sous tant de rapports. Pour cela, ils ont besoin de s'instruire de la situation de cette Isle, de ses différentes relations avec l'Europe, de ses productions, des usages, du caractère de ses habitans, et d'avoir une idée suffisante de leur histoire.

Malheureusement, il est difficile de se procurer à cet égard des notions justes. Quelques voyageurs, comme Brydone, Swinburne, etc., ont parlé de Malte; mais rien de si peu exact que la relation qu'ils en donnent. N'ayant séjourné que peu de jours dans cette Isle, ils se sont imaginé pouvoir en faire une description complette; mais tout ce qu'ils en ont dit, est rempli d'erreurs et de faussetés.

Abela, Maltais, nous a donné une description de Malte, dont j'ai fait usage; elle n'est pas sans mérite, parce que cet écrivain connaissait parfaitement son pays. Mais, outre qu'il a

écrit en italien, son ouvrage imprimé en 1647, est maintenant très-rare ; et depuis cette époque, les choses ont pris à Malte une autre face.

Ciantar a fait réimprimer l'ouvrage d'Abela ; mais il y a ajouté tant de notes inutiles, et l'a tellement augmenté, qu'il en fait trois volumes in-folio, moyen sûr pour n'être pas lu.

Houel a publié un ouvrage pittoresque des *Isles de Sicile, Lipari et Malte*. Il est très-exact, mais cet auteur ne parle que des curiosités et de l'histoire naturelle de Malte, et ne dit pas la moindre chose des relations politiques et commerciales de

cette Isle. D'ailleurs, son livre est très-cher, et ne se trouve guères que dans les bibliothèques publiques.

Le chevalier de St-Priest, frère du ministre de ce nom, imprima en 1791, un petit ouvrage intitulé : *Malte, par un voyageur français.* Cet écrivain a partout sacrifié la vérité à ses vues politiques ; rien d'ailleurs de plus romanesque que ce qu'il raconte des usages et des mœurs des Maltais.

Le C. Mimaut vient d'imprimer des *notices historiques* sur Malte, qui ne sont que l'ouvrage précédent, sous une autre forme. Il n'y a absolument

rien de neuf (1) : mêmes erreurs et mêmes faussetés que dans l'autre dont l'auteur ne parle point. Il semble même qu'il dit à dessein de faire croire qu'il a tiré ses connaissances d'autres sources où certainement il n'a pu puiser (2).

---

(1) Je me trompe : on y lit que le Général Buonaparte a fait la conquête de Malte, seule chose qui ne se trouve point dans l'ouvrage de 1791.

(2) Il cite le code *Arabico Sicolo*, lequel non-seulement par les savans, mais encore par les tribunaux de Palerme, a été jugé apocryphe. Il s'autorise pareillement sur *Bosio*, qui n'a point fait la description de Malte, mais qui n'a écrit, comme *Vertot*, que l'histoire des Chevaliers de Jérusalem.

De là il est facile de juger que l'on n'a rien en français, qui puisse donner des idées justes sur Malte.

La conquête de cette Isle, par les troupes républicaines, va lui donner plus d'éclat qu'elle n'en a jamais eu. C'est ce qui m'a engagé à publier cet écrit pour faire connaître tout ce qui peut être honorable et utile à ma patrie, et en même-temps pour satisfaire la curiosité des Français.

Je donnerai d'abord un précis rapide de l'histoire de Malte, et une description des lieux; ensuite je détaillerai ce que l'on y trouve d'intéressant; je dirai tout ce que je croirai

devoir contribuer à l'avancement de l'agriculture et de l'industrie; j'exposerai, en outre, les avantages que la grande nation peut retirer de cette conquête, pour ce qui concerne son commerce et ses rapports politiques; et enfin j'ajouterai un appendix sur les médailles antiques de Malte et Gozzo, et sur la langue maltaise.

Je considérerai Malte comme faisant partie du territoire de la République française : je n'ignore point qu'à ce sujet le Corps législatif n'a encore pris aucune décision; mais je suis persuadé que les Maltais ne tarderont pas à exprimer librement leur vœu pour leur réunion à la France,

et qu'on voudra bien y adhérer. L'intérêt commun des deux nations exige cette incorporation.

La vérité guidera ma plume, et je me ferai un devoir de citer les auteurs dont je me servirai. Heureux si, en publiant cet écrit, je puis montrer mon dévouement et mon admiration à la France, et mon attachement à ma patrie !

RECHERCHES HISTORIQUES ET POLITIQUES SUR MALTE.

CHAPITRE PREMIER.

Précis de l'histoire de Malte.

L'HISTOIRE de Malte, dans son origine, est mêlée de fables, comme celle de tous les autres pays. On prétend que d'abord l'Isle s'appelait *Hyperia*; que les Phéaciens et les Géans étaient ses premiers habitans, gouvernés par Nausithous, fils de Neptune et de Péribée, fille d'Eurymedon, roi des Géans, et que les Phéaciens, chassés par les Phéniciens, allèrent s'établir dans l'Isle de Corfou, alors appelée *Scheria.*

Cette fable (1) doit son origine à deux passages d'Homère, liv. 6 et 7, de l'Odyssée et d'Apollonius Argaunauticon, livre 4. On prétend (2) qu'après l'expulsion des Phéaciens, l'Isle changea de nom, et qu'elle s'appela Ogygia, et que c'était là où demeurait Calypso, qui retint Ulysse auprès d'elle, et ensuite Télémaque. Ils appuient cette opinion sur ce qu'Homère, dans le liv. 6 de l'Odyssée, en décrivant Ogygia, dit que c'est une Isle très-éloignée de la terre, et sur ce que le même poëte, livre premier de l'Odyssée, avait déjà dit que cette Isle était au centre de la mer.

Tout cela convient parfaitement à Malte,

---

(1) Imaginée par *Cluverius*, liv. 2, chap. 16, de la Sicile ancienne. *Abela Malta illustrata*, liv. 2, notice 1.

Au contraire, *Schœnemann*, dans une dissertation sur la géographie d'Homère, couronnée par l'Académie de Goettingue, l'année 1787, p. 25, et *Schlichthorst*, dans une autre dissertation sur le même argument, page 13, prétendent que *Hyperia* n'était pas une isle, mais une ville de la Sicile, appelée ensuite *Camarina*.

(2) *Cluverius*, même ouvrage, chap. 17. *Abela*, même ouvrage, notice 2.

nommée *Pelagia*, parce qu'elle est située bien avant dans la mer, étant l'isle la plus éloignée de la terre ferme, au centre de la Méditerranée, raison pour laquelle on la nommait *umbilicus maris.*

Mad. Dacier (dans les notes sur le premier livre de l'Odyssée d'Homère) et Schlichthorst (Géogr. d'Homère, p. 15,) prétendent que l'Isle de Calypso était celle de Gozzo, et ils s'appuient sur l'autorité de Callimaque, grammairien, contredit cependant par Apollonius, au rapport de Strabon, liv. 1 et 7.

Pour moi, je crois que, comme le voyage d'Ulysse, ainsi que celui de Télémaque, n'ont jamais existé que dans l'imagination d'Homère et de Fénelon, l'Isle d'Ogygia n'a pas un fondement plus réel, d'autant plus que la description que nous en donnent ces deux auteurs inimitables, ne convient guères à Malte. Voici comment s'exprime Homère, livre V, de l'Odyssée :

Il arrive, il descend en cette Isle éloignée
Qu'habitait Calypso, tranquille et fortunée.
Il marche vers sa grotte, et du milieu des bois,
Il entend résonner les accens de sa voix :

Il sent les doux parfums qu'auprès d'elle on allume.
Le cèdre et l'oranger que la flamme consume,
Du sein de ses foyers s'exhalaient en vapeurs,
Et remplissaient les airs d'agréables odeurs.
Il voit près de la grotte un superbe bocage,
Où l'odorant cyprès forme un épais ombrage,
Où l'aune en s'élevant s'unit au peuplier,
Où mille oiseaux divers, le faucon, l'épervier,
Et ceux qui de la mer fréquentent le rivage,
Etalaient la beauté de leur brillant plumage.
Une vigne féconde embrasse le contour
De la grotte où la Nymphe a fixé son séjour;
Et sous des pampres verts de tous côtés présente,
De ses raisins dorés, la grappe jaunissante.
Quatre ruisseaux voisins roulaient d'un cours égal,
Sur des bords émaillés, leur limpide crystal,
Dans des prés où le lys et l'humble violette
Parsemaient à l'entour cette aimable retraite.

Je n'ajoute point ici la description qu'en donne Fénelon, son livre étant dans les mains de tout le monde.

Plusieurs auteurs (1) disent que Malte était aussi le séjour du Roi Battus, lequel donna

(1) *Cluverius*, liv. 2, chap. 16. *Abela*, même ouvrage, notice 5. *Fasello*, decad. 1, liv. 1, chapitre 1.

d'hospitalité à Didon, avant qu'elle eût bâti Birsa, que l'on appela ensuite Carthage.

Ovide dit :

Fertilis est Melite sterili vicina Cosyræ,
  Insula quam Libyci verberat unda freti,
Hanc petit hospitio regis confisa vetusto.
  Hospes opum dives rex ibi Battus erat.

FAST. *lib.* 3.

Mais, venons enfin à ce qui appartient à l'histoire.

Il est incontestable que les Phéniciens établirent une colonie à Malte. Il était naturel que ce peuple, le plus commerçant de l'antiquité, affectionnât un lieu qui, par sa situation et la commodité de ses ports, offrait au commerce les plus grands avantages. On en voit la preuve dans Thucydide (1) et dans Diodore de Sicile (2).

Les Phéniciens avaient bâti, proche le port nommé *Marsa Scirocco*, un temple magnifique, dédié à Hercule, leur divinité favorite, appelé *Melcartos*, c'est-à-dire, *roi puissant*,

---

(1) Liv. 6.

(2) Liv. 5, chap. 9.

selon Selden, ou *roi de la ville de Tyr*, selon Bochart. Les ruines encore existantes ont été gravées par Houel (1). Abela croit que c'est dans ce temple qu'était la statue en marbre d'Hercule, que l'on voit encore aujourd'hui à Malte (2).

Dans le cabinet d'antiquités de la bibliothèque nationale de Paris, sont trois inscriptions très-anciennes, dont deux en caractères phéniciens, et une en grec. Cette dernière n'est que la traduction des deux premières qui

---

(1) Voyage de Sicile et de Malte, planche 255.

(2) Grégoire Giraldi, dans son traité *de Diis Gent. syntag.* 10, dit que les Grecs appelaient Hercule, Μελιτης, c'est-à-dire, Maltois, parce qu'il était très-honoré parmi eux. *Sed et Herculis Alexicaci Hesichius meminit, qui in Melita coleretur, unde etiam* Μελιτης *vocabatur.* Mais il est plus vraisemblable que les Grecs avaient donné ce surnom à Hercule à cause d'un quartier d'Athènes qui s'appelait Μελιτη, et où était un temple dédié à Hercule, comme le dit le Scoliaste d'Aristophane, dans la Comédie des grenouilles.

existaient

existaient à Malte depuis long-temps. Je suis surpris qu'Abela n'en ait pas fait mention.

Plusieurs auteurs ont donné diverses interprétations à ces inscriptions; mais la meilleure est celle du savant abbé Barthelemy, auteur du Voyage du jeune Anacharsis, dans un Mémoire lu à l'Académie des Inscriptions, le 12 avril 1758, lequel se trouve dans le 30e volume des Mémoires de cette Académie, page 405. A l'aide de ces inscriptions, il a composé l'alphabet phénicien dont il a enrichi la littérature antique.

Ces inscriptions expriment l'accomplissement d'un vœu fait par les Phéniciens à Hercule, surnommé Archegetes, c'est-à-dire, chef ou conducteur.

Depuis, Swinton (Transt. Philosoph. vol. 54, page 424,) et le savant Espagnol Bayer (dans l'ouvrage *de la Lengua de los Fenicias*, page 356,) ont donné d'autres explications à cette inscription.

Il existe à Malte une autre inscription phénicienne sur le piédestal d'un candelâbre de marbre, qui ressemble entièrement à celle qui est dans le cabinet d'antiquités de la biblio-

thèque de Paris ; un vase et une patère de terre cuite, avec des caractères phéniciens, et quatre médailles ou monnaies phéniciennes, très-intéressantes.

Dans une fouille faite en 1694, auprès des murs de l'ancienne ville, on a trouvé une lame d'or dans un étui de même métal, dont le chanoine Costanzo, maltais, fit présent au cardinal Cantelmo, archevêque de Naples : Bulifon en a gravé le dessin. Cette gravure se trouve au cabinet des estampes de la bibliothèque nationale, dans le carton des cartes géographiques de Malte. La lame est chargée d'hiéroglyphes : on sait que les Phéniciens avaient le même culte que les Egyptiens qui se servaient de ces caractères, dans ce qui avait rapport à leur culte. L'abbé Bartelemy (dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres de Paris, tom. 32, pag. 725,) a donné l'explication d'un marbre où étaient gravées des figures égyptiennes, et des hiéroglyphes, avec une inscription phénicienne. Ce marbre était dans le cabinet de l'évêque de Carpentras : il y en a un plâtre très-exact dans le musée national des antiques : ainsi il est probable

que ce monument tient à l'époque du séjour des Phéniciens à Malte.

Il y a plusieurs ruines d'édifices, lesquels étaient vraisemblablement l'ouvrage des Phéniciens. Nous en parlerons ci-après.

Malte fut très-florissante sous les Phéniciens, selon le rapport de Diodore de Sicile, qui s'exprime ainsi :

« Nous décrirons à présent, l'une après » l'autre, les Isles placées des deux côtés de » la Sicile. A son midi on en découvre trois, » situées en pleine mer. Chacune d'elles a » une ville et des ports qui donnent une re- » traite sûre aux vaisseaux battus de la tem- » pête. La première est l'Isle de Malte, éloi- » gnée de huit cents stades de Syracuse, et » qui a plusieurs ports très-avantageux. Les » habitans en sont très-riches. Ils s'appliquent à » toutes sortes de métiers; mais surtout ils font » un grand commerce de toiles, extrêmement » fines. Les maisons de cette Isle sont belles, » ornées de toîts qui débordent, et toutes » enduites de plâtre. Les habitans de Malte » sont une colonie des Phéniciens qui, com- » merçant jusques dans l'Océan occidental,

» firent un entrepôt de cette Isle, que sa » situation en pleine mer et la bonté de ses » ports, rendaient très-favorable pour eux. » C'est aussi ce grand nombre de marchands, » qu'on voit aborder tous les jours à Malte, » qui a rendu ses habitans si riches et si » célèbres. (Diodore de Sicile, liv. V, chap. » IX. trad. de Terrasson de l'Académie fran- » çaise.) »

Cette Isle reçut le nom de *Mélite* dès Grecs, qui chassèrent les Phéniciens, la première année de la onzième olympiade, c'est-à-dire, 735 ans avant l'ère chrétienne. On lui donna ce nom à cause de la grande quantité d'Abeilles qui s'y trouvent et qui se nommaient en Grec μελισσα et à cause de son excellent miel; ou, comme il est plus vraisemblable, à cause de la nymphe Mélite, fille de Nérée et de Doris, divinité marine, que les Grecs adoraient.

Les Grecs habitèrent l'Isle de Malte: cela est prouvé évidemment par plusieurs inscriptions grecques, par une foule de médailles, avec l'inscription ΜΕΛΙΤΑΙΩΝ, par l'amitié qui régnait entre les Maltais et Phalaris, tyran

d'Agrigente, comme on voit par ses lettres dont le recueil existe ; par le nom grec donné aux anciens Maltais, tels que, *Diodore*, *Démétrius Ménandre*, et enfin, par plusieurs mots grecs qui existent encore dans la langue maltaise d'aujourd'hui.

Alors Malte était gouvernée par un sénat et deux archontes, comme il est prouvé par une inscription antique en cuivre, rapportée dans la collection des inscriptions anciennes de Smetius, qu'a fait imprimer Juste Lipsius, en 1588, page 71.

Les Carthaginois possédèrent aussi Malte pendant un certain espace de temps. On a trouvé plusieurs médailles puniques d'or. Ce furent les Carthaginois qui bâtirent le temple de Junon entre la ville victorieuse et le château St. Ange : Ciceron en parle avec éloge dans sa quatrième verrine : les ruines de ce temple existaient encore en 1533, comme l'assure Quintinus, témoin oculaire.

Les Carthaginois furent chassés de cette isle par les Romains, commandés par Attilius Régulus, l'an de Rome 484 (1). Peu de temps

(1) *Florus* in epit. liv. 1, cap. 8 *Orosus*, l. 4 cap. 8.

après, ils la reprirent, et ils furent de nouveau expulsés par les Romains, sous la conduite de Titus Sempronius, consul (1).

Sous la domination des Romains, les Isles de Malte et de Gozzo furent regardées comme un lieu municipal : c'est ce que prouvent évidemment les inscriptions en marbre, encore existantes à Malte et à Gozzo, et que rapporte Abela (2). Alors, les Maltais eurent le droit de citoyens romains (3). Ils se conduisaient par leurs propres lois et usages (4). Ils participaient aux charges romaines (5), et il y avait chez eux un collège de décurions, que Ciceron qualifie d'*amplissimum ordinem* (6).

Alors, sous le règne de la liberté, Malte devint très-florissante : outre un grand nombre

---

(1) Liv. Hist. dec. 3, liv. 1er.

(2) Malta illus lib. prim. notizià. VI.

(3) Aulugelle noct. act. XVI. 13.

(4) L. 3. D. de quod vi aut clam. L. 3 D. de sepul. viol.

(5) L. 8. D. de verb, signif.

(6) Pro Cælio XI.

de temples magnifiques, elle avait un superbe théâtre tout en marbre, dédié à Apollon, dont les ruines existent encore, avec une inscription, sur laquelle nous avons une explication très-savante, publiée en 1749, par le comte Ciantar, maltais, associé à l'Académie des Belles-Lettres de Paris, et une autre, par le cardinal Borgia (1). Il y avait aussi des thermes publics proche le grand port, dans le site appelé *Marsa*, qui ont donné lieu à un charmant ouvrage du marquis Barbaro, maltais, publié par le C. Christophe Frendo, personnage qui joint à la plus vaste érudition, la probité la plus intacte.

Crestion, affranchi d'Auguste, rétablit avec des colonnes et des corniches de marbre, d'ordre corinthien, le temple de Proserpine, qui menaçait ruine, comme on le voit par une inscription que l'on conserve à Malte.

A cette époque, il y avait à Malte nombre de personnages riches et de considération. Ciceron recommande à un certain roi, Aulus

---

(1) Nel diario litterario romano dell'anno 1751

Licinius Aristote, maltais, qu'il dit être son hôte depuis bien des années, et pour cela uni avec lui de la plus étroite amitié, étant d'ailleurs du parti de Pompée (1).

Le même Ciceron, dans sa cinquième verrine, parle de Diodore, maltais, personnage noble, très-recommandable par ses vertus (2).

Les spoliations de Verres s'étendirent jusqu'à Malte. Il prit, dans le temple de Junon, plusieurs dents d'ivoire, d'une grandeur extraordinaire, et plusieurs ornemens de même

(1) A Licinius Aristoteles melitensis antiquissimus est hospes meus et propterea conjunctus magno usu familiaritatis; hæc cum ita sint, non dubito quin tibi satis commendatus sit, etenim ex multis cognosco meam commendationem plurimum apud te valere : hunc ego à Cæsare liberavi, frequens erat nobiscum, atque etiam diutiùs in causa est quam nos commoratus quo meliùs te de eo existimaturum arbitror, fac igitur, mi rex, ut intelligat has sibi litteras plurimum profuisse. Vale, liv. 13, epist. 52.

(2) Melitensis Diodorus est homo et domi nobilis et apud eos quo se contulit propter virtutem splendidus et gratiosus.

matière, sur lesquels étaient gravées, avec la plus grande perfection, certaines victoires. Il essaya aussi de voler deux vases d'argent, supérieurement ciselés par Mentor, ouvrier très-célèbre, lesquels appartenaient à ce Diodore dont nous venons de parler. Mais ce dernier sut adroitement les soustraire à sa rapacité (1).

Lorsque Malte était sous la domination romaine, St. Paul y fit naufrage, et y apporta la religion chrétienne (2). Dans ce siècle, les habitans de Méleda, isle voisine de la Dalmatie, appartenante à Raguse, ont prétendu que c'était chez eux que St. Paul était venu.

Les Goths, sous la conduite de Théodoric leur roi, s'emparèrent de Malte (3), mais ils en furent chassés 60 ans après par l'armée de l'empereur Justinien, ayant à sa tête le célèbre Bélizaire, qui s'y rendit avant son expédition d'Afrique (4).

Les Sarasins ou les Arabes, sortis de

(1) Cic. verr. 5.

(2) Act. apost. chap. 27 et 28.

(3) Fasel, lib. 5. cap. 3, dec. 2.

(4) Procop. lib. 1. rer. vend.

l'Arabie pétrée, se rendirent maîtres de presque toute l'Afrique. Ceux qui s'établirent dans la partie orientale, après y avoir bâti la ville de *Carüan*, projetèrent la conquête de la Sicile et de Malte. Ils réussirent dans leur entreprise, et l'an 828, ils occupèrent ces deux Isles : peu de temps après, ils bâtirent à Malte le château St. Ange, principale forteresse de l'Isle (1).

Le Codex *arabico siculo* dit, qu'alors Malte était gouvernée par un *Emir*, qui dépendait des *Emirs Chbirs*, (grands *Emirs*) et que les *Emirs Chbirs* étaient sujets du *Caliphe de Carüan* : mais on ne peut faire aucun fonds sur ces notions, cet ouvrage étant reconnu apocryphe.

Le comte Roger de Normandie, après avoir pris la Calabre et la Sicile, fit la conquête de Malte en 1089 (2). Il dota très-richement

---

(1) Marmot descrip. de l'Afrique liv. 2, cap. 12. Selon la chronique de Cambrige, les Arabes firent la conquête de Malte en 870.

(2) Malatesta, lib. 4, cap. 16, auteur contemporain.

la cathédrale, ainsi que l'évêché, et fonda un grand nombre de canonicats (1).

Les descendans de Roger furent souverains de la Sicile et de Malte. Constance, fille de Roger, petit-fils de Roger le conquérant, s'étant mariée avec Henry VI, fils de l'empereur Frédéric de Suabe, par les menées du pape Célestin, et ensuite du pape Innocent, ayant chassé Tancrède et ses enfans, s'empara de Sicile et de Malte, qui passèrent sous la domination de la maison de Suabe (2).

L'an 1266, la Sicile et Malte furent soumises aux Français, lesquels commandés par Charles, duc d'Anjou, frère de Louis IX, ayant fait tuer Manfrède, dernier rejeton de la maison de Suabe, devint maître de ces deux Isles. L'an 1283, les Siciliens firent cette horrible boucherie de tous les Français, appelée *Vêpres siciliennes*, et les Siciliens se soumirent d'eux-mêmes à Pierre, roi d'Aragon.

Il est à remarquer que les Maltais ne vou-

---

(1) Pirrus in notitia Melit. fol. 593. Abela ci-dessus not. X.

(2) Pirrus cron. de Re di Sicilia fol. 38

lurent jamais se prêter à ce massacre abominable, quoiqu'à cette époque Malte dépendît en tout du destin politique de la Sicile, et quoique Jean de Procida, auteur de la conjuration, se fût rendu à Malte pour cet effet (1). Les Maltais, affectionnés aux Français, et pleins d'horreur pour un attentat si atroce, ne voulurent point tremper leurs mains dans leur sang, et leur restèrent fidèles, jusqu'à ce que, contraints par la force, ils furent obligés d'obéir aux Aragonais. Ces derniers, commandés par l'amiral Roger Loria, dans un combat naval qui eut lieu le 2 octobre 1285, défirent les Français, et cette victoire leur valut la conquête de Malte (2).

Les Maltais eurent beaucoup à souffrir sous la domination des Aragonais, attendu que souvent on les abandonnait à la puissance de quelques seigneurs de la cour de Sicile qui les gouvernaient avec la plus grande tyrannie.

---

(1) Fasel, dec. 2, lib. 8, cap. 4. Buonfiglio, par. 1, lib. 8.

(2) Zurita, tom. 1, lib. 4, cap. 48, montaner Cronica de Re d'Aragona cap. 84.

L'an 1425, l'Isle fut engagée par le roi Alphonse, à Dom Consalve Monroy, pour la somme de trente mille florins d'or d'Aragon, et moyennant cette somme, Monroy devint le tyran de l'Isle.

Les Maltais, fatigués des vexations de leur nouveau maître, avancèrent au roi Alphonse les trente mille florins pour dégager Malte, à condition qu'elle serait réunie à perpétuité au domaine royal, ainsi que les villes de Palerme, de Messine, et de Catane.

Le roi accepta avec plaisir ces offres généreuses, et par un diplôme signé à Valence, le 20 juin 1428, il s'obligea solemnellement, lui et ses successeurs, à conserver Malte réunie au domaine royal, sans pouvoir jamais l'aliéner; et il délia les Maltais du serment de fidélité, au cas que lui ou ses successeurs vinssent à aliéner cette Isle.

L'empereur Charles V, successeur d'Alphonse, aliéna Malte en faveur du grand-maître et de l'ordre de St. Jean de Jérusalem, auquel il en fit donation, le 20 mai 1530.

Sous la puissance de l'Ordre, les Maltais firent la plus vigoureuse résistance, l'an 1565,

contre toutes les forces de l'empereur Soliman, qui essaya inutilement, pendant quatre mois, de s'en rendre maître, et qui finit par se retirer honteusement (1).

Enfin Malte, le 24 prairial de l'an six, fut prise par les Français, commandés par le général Buonaparte. Les Maltais n'ont pu voir cet évènement avec indifférence, parce qu'en devenant citoyens français, ils se flattent, avec fondement, que leur patrie doit un jour reprendre son ancienne splendeur et jouir de tous les avantages et de la gloire qu'elle avait au temps des Phéniciens et des Romains.

---

(1) Le récit de ce siège par Vertot, est romanesque : celui que nous donne *Bosio*, dans son histoire de l'Ordre, est très véridique :

CHAPITRE II.

Description des Isles de Malte, de Gozzo et de Comino.

ON a beaucoup de cartes géographiques de ces trois Isles; les plus communes sont celles de Duval, faites en 1667, de Défer, de Palmeus en 1751, et de Jaillot en 1781; mais aucune n'est parfaitement exacte: la meilleure est celle faite dernièrement par Capitain.

Il semble très-probable que ces trois Isles n'en faisaient anciennement qu'une seule, qui, soit par quelque tremblement de terre, occasionné par le Mont Etna, soit par la violence des flots, a fini par se diviser. Ce qui donne du poids à nos conjectures, c'est l'existence des traces que les voitures ont laissées à la dernière extrémité de l'Isle de Malte, vis-à-vis l'Isle de Gozzo.

Aujourd'hui même, ces trois Isles, eu égard à leur proximité, leur relation politique, leur

religion, leurs mœurs, et leur langue, peuvent se regarder comme une seule isle, d'une suffisante étendue ; mais comme leurs avantages résultent moins de leur grandeur que de leur situation et de leurs ports, je vais les considérer séparément, et les décrire en particulier, en commençant par la principale.

Malte a 60 milles de circuit, 20 de long, et environ 12 de large.

Elle est distante de 60 milles de la Sicile, de 190 milles du Cap *Spartivento*, situé en Calabre, lieu le plus voisin de l'Europe, et de 200 milles de Calipia ; appelé promontoire de Mercure, lieu le plus voisin de l'Afrique.

Ptolomée (1) donne à Malte 38 degrés 45 minutes de longitude, et 34 degrés 40 minutes de latitude. Drapper a situé Malte à 49 degrés de longitude, et à 35 degrés 10 munutes de latitude. Ces situations ne sont ni vraies, ni conformes à celle qui a été exactement déterminée par les observations du P. Feuillée,

(1) Lib. 4, cap. 3, tab. 2.

suivant lesquelles la longitude de l'Isle est de 33 degrés 40 minutes, et la latitude de 35 degrés 54 minutes 26 secondes.

Delisle, dans un Mémoire lu à l'Académie des Sciences, le 27 novembre 1720 (1), dit que « le portulan de Jacques Colomb, celui » de Vankeulen, et les autres conviennent » que de Malte à Alexandrie il y a 283 lieues » de 20 au degré, en cinglant à l'est sud-est, » ce qui donne, sous ce parallèle, 15 degrés, » 58 minutes entre ces deux places, à quel- » ques minutes près du résultat des observa- » tions de M. Chaselles, qui mettent 5 ou 6 » degrés moins que les cartes ordinaires.

» De la même Isle de Malte, au lieu de » 110 lieues que les cartes communes mar- » quent jusqu'à Tripoly de Barbarie, il n'y a, » suivant ces portulans, que 53 lieues en » tirant au sud, ¼ à l'ouest, ce qui donne, » à peu de chose près, la situation respective » de ces deux places, conclue par les obser- » vations du P. Feuillée. »

---

(1) Mémoires de l'Académie des Sciences, le 27 novembre, an. 1720, pag. 365.

Voici le calcul de cet auteur (1) :

	Différence en			Des méridiens en			Hauteur du pole ou latitude en		
	d.	m.	s.	d.	m.	s.	d.	m	s.
Alexandrie.	1	51	36 Or.	27	54	8 Or.	31	11	0 Sep.
Malte.	0	48	40 Or.	12	10	0 Or.	35	54	26 Sep.
Trypoli de Barbarie.	0	43	1 Or.	10	45	15 Or.	32	54	40 Sep.

Ptolomée (2) place Malte en Afrique ; Pline (3), Strabon (4) et les meilleurs géographes la placent entre les Isles de l'Italie, et par conséquent dans l'Europe. Cette question est de peu d'intérêt. Au reste, si l'Isle était plus voisine de ces deux continens, elle offrirait beaucoup moins d'avantages.

(1) P. Feuillée, Journal des observations physiques, tom. 2, pag. 697 et suiv.

(2) Ouvrage ci-dessus.

(3) Lib. 4, cap. 8.

(4) Lib. 6.

CHAPITRE III.

Rivages de l'Isle de Malte.

Le principal port est partagé en deux par une péninsule ou langue de terre, où est bâtie la ville de la Vallette. Rien de plus beau que la vue de l'intérieur du port, du côté du levant : il offre un amphithéâtre composé de quatre villes, de trois forteresses, d'une infinité de bastions, et de cinq baies sûres et commodes pour recevoir nombre de vaisseaux.

La ville de la Vallette, située à 13 degrés 40 minutes, à l'orient du méridien de Paris, a pris son nom d'un Grand-Maître qui s'appelait ainsi, et qui, en 1566, a commencé à la bâtir : c'est maintenant la capitale de l'Isle. Le plan de la ville a été fait par le capitaine François Laparelli : outre les bastions, on avait dessein d'y bâtir six cavaliers, comme j'ai observé dans une carte de ces temps-là, existante au Cabinet des Estampes de la

Bibliothèque nationale à Paris. On en a bâti deux seulement.

Les principaux édifices de la Vallette sont l'église de Saint - Jean ; le palais du Grand-Maître ; l'hôpital ; la bibliothèque ; les huit hôtels ou auberges des langues, c'est-à-dire, les demeures qui appartenaient aux nations dont l'Ordre était composé ; les palais de justice, de l'université ; les casernes, et quelques maisons magnifiques appartenantes aux Maltais.

Pour ce qui concerne l'architecture, voici comme s'exprime Houel (1) : « J'ai eu plu-
» sieurs occasions d'admirer l'architecture
» maltaise, pour ces deux qualités, un goût
» exquis dans les formes des masses, et une
» noble simplicité dans les détails. Certaine-
» ment, les architectes de Malte ne vont pas
» étudier en Sicile pour s'y former sur les
» ouvrages modernes. »

De belles et larges rampes en pierres conduisent à de vastes rues bien droites et bien pavées. Elles sont tenues avec beaucoup de

---

(1) Ouvrage ci-dessus, page 92.

propreté; car les Maltais tiennent beaucoup à cette qualité.

Il y a dans la ville plusieurs fontaines dont l'eau se distribue par le moyen d'un grand aqueduc. Sur le rivage de la mer est un grand môle où l'on va se promener pour y jouir de la vue du port et des bâtimens qui, chaque jour, arrivent de diverses parties de l'Europe.

Il y manque une promenade publique avec des allées d'arbres; mais on ne tardera pas à la faire, et il y a un lieu très-propre à cela dans un fauxbourg appellé *la Floriana.*

Cet endroit presque contigu à la ville, au sud-ouest, porte ce nom, parce que le plan en fut donné par le colonel Pierre Floriani, en 1635. On y trouve plusieurs beaux édifices.

Au nord-est de la ville est le château Saint-Elme, construit en 1552. Les Turcs, dans le siège de 1565, s'en emparèrent et le détruisirent; mais il a été depuis rétabli.

De l'autre côté du fort, en face de la Vallette, sont trois autres villes, l'une appelée *Vittoriosa*, qui existait avant l'arrivée des Chevaliers; l'autre *la Senglea*, et la troisième *Burmola.* Quelques-uns regardent ces trois

villes comme des fauxbourgs de la Vallette. Pour moi, j'ai vu beaucoup de villes en Italie et en France, bien moins peuplées, et dont les édifices et les rues n'approchaient pas de la beauté de ces trois villes. Au reste, c'est une question peu importante dans laquelle il est inutile d'entrer.

Dans cette partie du port est l'arsenal. Le Grand-Maître Rohan avait entrepris un bassin pour la construction des vaisseaux ; mais l'énorme dépense que cet ouvrage nécessitait, était supérieure à ses finances, ce qui l'a empêché de poursuivre son projet. Il est à croire que le nouveau gouvernement fournira les moyens de reprendre une entreprise si importante.

Proche *la Vittoriosa* est le château Saint-Ange construit en 827, au temps des Sarrasins. Ce château est la principale forteresse de l'Isle. Il est défendu autant par la nature que par l'art, et les Turcs ne purent jamais s'en emparer durant le siège.

Entre *la Vittoriosa* et le château St-Ange, était le fameux temple de Junon, dont les

ruines existaient en 1530. Présentement on n'y voit plus qu'un canal rempli d'eau.

Les trois villes ci-dessus sont garanties par une vaste fortification, appelée la *Cottonera*, construite sous le Grand-Maître Cottoner, aux dépens des Maltais, moyennant une contribution que l'Ordre a exigée d'eux depuis 1675 jusqu'à présent.

Au fond du port, dans un endroit appelé Marsa, on a découvert, dans ce siècle, les ruines des thermes construits au temps des Romains.

Dans une baie, appelée *Il Salvatore*, sont des jardins très-agréables, appartenans à plusieurs particuliers maltais, où l'on se rend pendant l'été pour y jouir de la fraicheur de la mer.

A la pointe du port, vis-à-vis le château Saint-Elme, est un autre fort considérable, nommé Ricasoli, bâti en 1670. Avant, il n'y avait qu'une simple tour, appelée *Dell'orso*, bâtie en 1629.

L'autre port, vers le couchant de la Vallette, s'appelle *Marsamuchetto*, c'est-à-dire

port d'hyver. Il est plus vaste que le premier, et également sûr.

Dans ce port est un islot où l'on a construit un lazaret pour la commodité de la quarantaine. La rigueur des lois et l'exactitude avec laquelle on les exécutait, sont connues. Il est à croire qu'à cet égard on ne fera aucune innovation, et que l'on suivra le même système.

Le bâtiment qui porta la peste à Messine, était passé à Malte sans la communiquer, parce que la sévérité y est beaucoup plus grande qu'en Sicile.

Presque tous les ans il aborde à Malte des bâtimens attaqués de la peste; mais les précautions sont si grandes, qu'elle ne se communique point à l'Isle.

Dans le même Islot, le Grand-Maître Manohel, au commencement de ce siècle, a fait bâtir un fort qui porte son nom.

En dernier lieu, en 1794, on a terminé à la pointe de ce port, nommé *Dragut*, un autre fort appelé *Tigné.*

L'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, pour conserver l'acquisition importante qu'il avait

faite de l'Isle de Malte, et la garantir de toute entreprise du dehors, avait eu soin de bâtir, principalement autour de la Vallette, beaucoup de châteaux, de forteresses, de bastions et de tours, qui étaient des chef-d'œuvres de l'art (1); mais cela servait plutôt à la pompe qu'à une utilité réelle, eu égard à la modicité des finances de l'ancien gouvernement. Quand on fit voir à Louis XIV le plan de la Cottonera, il dit: « C'est un très-bel ouvrage, mais » pour être utile, il faudrait qu'il fût ici. » Aujourd'hui il est impossible qu'aucune puissance s'empare de Malte, et elle sera véritablement imprenable.

Continuons la description, du côté du couchant. Le premier port qui se présente est celui de St-Julien où l'on a bâti une tour. On y voit aussi plusieurs jardins. C'est un endroit très-agréable, et qui a l'avantage d'être à la proximité de la Vallette.

---

(1) Plusieurs ont été bâtis sur les dessins, et d'après la direction du chevalier Folard, à qui l'on doit une traduction et un commentaire de Polibe.

Il vient ensuite un autre port, appelé St-Georges, où est aussi une tour ; mais ce port est petit.

On trouve après cela deux havres, un appelé la Magdeleine, et l'autre Saint-Marc ; ils sont défendus par une tour. Ensuite est le port des salines neuves, où l'on fabrique le sel.

Après, est le grand port de Saint-Paul, ainsi appelé, parce que l'on croit que c'est-là où St-Paul aborda dans son naufrage. Il y a une grande tour, bâtie en 1609, et beaucoup de bastions et de remparts.

Tout proche est le port de la *Melleha* ou des Salines anciennes. C'est aux environs de ce port que l'on dit qu'était la grotte où Calypso reçut Ulysse et Télémaque. Houel en a gravé le site.

Enfin, vient une espèce de péninsule dont Ptolomée (1) fait mention, et qu'il nomme Chersonèse, c'est-à-dire, péninsule. Cet endroit est spacieux. Il y a deux tours, l'une appelée Sainte-Agathe, et l'autre *Aharasch*, et l'on y a fait plusieurs redoutes.

---

(1) Liv. 4, chap. 3.

Du côté du sud et sud-ouest de l'Isle, dans l'espace d'environ huit milles, le rivage y est absolument inaccessible à cause de la hauteur des rochers qui dominent à pic sur la mer.

Du côté de l'est et sud-est, se trouve un grand port, nommé *Marsa Scirocco*, où la flotte turque aborda en 1565, et où l'on a construit un fort, appelé St-Lucien, en 1610.

Il y a aussi un autre port nommé *Marsa Skalli*, c'est-à-dire, port des Siciliens, parce qu'il était le rendez-vous de cette nation. Il est moins grand que le précédent, et il est défendu par un fort, appelé Saint-Thomas, bâti en 1614.

Indépendamment des fortifications dont nous venons de parler, il y a dans le contour de l'Isle beaucoup de tours et de redoutes à peu de distance l'une de l'autre, et construites de manière qu'elles forment une courbe, dont les deux extrémités aboutissent aux deux forts principaux qui défendent l'entrée du grand port, et qui, par des signaux, font savoir en un instant à la ville tout ce qui se passe.

CHAPITRE IV.

Intérieur de l'Isle.

Au milieu de l'Isle est l'ancienne capitale. C'est une des plus anciennes villes de l'Europe; elle fut bâtie par les Phéniciens avant la superbe Carthage. Ciceron (1), Ptolomée (2) et Diodore de Sicile (3) en font mention.

D'abord, elle portait le même nom que l'Isle, et s'appelait *Melite*; ensuite les Arabes la nommèrent *Medina*, c'est-à-dire, la Ville. Aujourd'hui, on l'appelle *Notabile*, nom qui lui fut donné par Alphonse, roi de Sicile, en 1428. On l'appelle vulgairement la *Vieille-ville*. Sous les Phéniciens, au rapport de Diodore (4), les habitations de la ville étaient magnifiques. Il y avait un temple d'Apollon,

(1) V. Verrine.
(2) Liv. 4, cap. 3.
(3) Liv. 5. cap. 9.
(4) Ouvrage ci-dessus.

et auprès un théâtre en marbre ; un autre temple dédié à Proserpine , et des bains publics.

Les Arabes, afin de mieux défendre la ville, en diminuèrent le circuit que, depuis, l'Ordre de St-Jean de Jérusalem resserra encore davantage ; de manière que sans le fauxbourg voisin, elle aurait plutôt l'air d'une forteresse que d'une ville.

Elle est environnée de bastions, et défendue par un cavalier ; ses édifices sont grands et magnifiques. On remarque surtout la cathédrale qui est d'une belle architecture et richement ornée, le palais du souverain, l'hôtel-de-ville et le collège.

Dans les murs de la porte de la ville, est une ancienne statue de Junon, et de tous côtés on remarque, çà et là, des chapiteaux, des architraves, des colonnes et des inscriptions, en marbre ; ce sont des débris du théâtre antique dont nous avons parlé ci-dessus.

Dans le fauxbourg sont d'anciennes catacombes et cryptes souterraines, qui méritent l'attention des curieux ; elles servaient non

seulement de sépultures aux morts, mais encore d'habitations aux vivans, dans le temps que Malte était sous la tyrannie.

A peu de distance de la ville est une vaste grotte, qui servait autrefois d'habitation au bas peuple. Kircher, dans son monde souterrain, fait la description de cette grotte et de ses habitans, qu'il appelle *Troglodites*.

Dans le voisinage de la ville, est un lieu de plaisance, appartenant ci-devant au Grand Maître, appelé le *Boschetto*. Il offre un joli château qui domine sur un vallon planté d'orangers et de toutes sortes d'arbres, et embelli d'un grand nombre de fontaines et de jets d'eau : l'endroit est très-pittoresque. Le Grand-Maître avait aussi une autre maison de plaisance, appelée *Saint-Antoine*.

Aux environs de Malte, est un superbe aqueduc construit par ordre du Grand-Maître Wignancourt, qui reçoit les eaux de plusieurs sources, et particulièrement celle que l'on nomme *Dier Chandul*, et les porte, pendant l'espace de plusieurs milles, jusqu'à la Vallette. D'après la description que nous donne Abela (1)

(1) *Malte illustrée*, liv. 1, not. 9.

de cet aqueduc, on voit qu'il surpasse beaucoup en grandeur les anciens aqueducs d'*Arcuil*, du *Pré-Saint-Gervais*, et de *Belleville*, décrits par *Bonamy*, dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres de Paris (1).

L'Isle de Malte, quoique petite, est divisée en deux parties presque égales, dont l'une, à l'est de la ville *Notabile*, est habitée, tandis que l'autre qui est à l'ouest, est déserte. Dans celle qui est habitée, outre les villes dont nous venons de parler, on compte vingt-deux bourgs, qui sont, *Dingli*, *Musta*, *Nasciar*, *Ghargur*, *Attard*, *Zebbug*, *Balzan*, *Lia*, *Birchircara*, *Curmi*, *Paula*, *Siggeui*, *Crendi*, *Zurrieck*, *Chircop*, *Gudia*, *Micabba*, *Luca*, *Tarchier*, *Zeitun* et *Hachiac*.

Ces bourgs, en langue maltaise, s'appellent *Rachal*, mot phénicien, qui signifie *séjour*. Quelques-uns, par leur étendue, leur population, la grandeur des édifices et des rues, et la richesse des habitans, méritent le nom de ville, et on le donne à *Curmi*, *Zebbug*,

(1) Tom. 30, pag. 729.

Zabbar, et on devrait aussi le donner à *Zurrieck*.

On est étonné en voyant la grandeur, la belle architecture et les décorations, les marbres et les peintures de toutes les églises de ces villages. En aucune partie de l'Europe on ne trouve, dans les campagnes, des églises aussi somptueuses.

A Malte et à Gozzo on rencontre des ruines d'édifices antiques, d'un caractère colossal, et les pierres qui entrent dans leur construction, sont d'une énorme grosseur. Ces ruines existent proche les *Marnesi* à *Marsa Scirocco*, à *Rachal Kibir* et proche la *Musta* et au *Gozzo*, dans la *Sceukia*.

Il est très-probable que ces édifices étaient l'ouvrage des Phéniciens; le crédule Abela les attribue aux Géans. Ces ruines sont gravées par Houel (1).

Il y a encore d'autres ruines d'édifices antiques, de meilleur goût et d'architecture

(1) Voyage pittoresque de la Sicile et Malte, planch. 249, 250, 251 et 260.

plus belle, qui, sans doute, se doivent attribuer aux Grecs, comme celles de *Bingemma* et du *Zuricco*, gravées par Houel (1).

On trouve, en certains vallons, des bocages et des rochers pittoresques où l'on admire la nature dans toute sa beauté : tels sont *Vied el Rum*, *el Aasel*, *Cannotta*, etc.

Cependant, il faut avouer qu'en général la campagne n'a point un aspect riant. Le défaut d'arbres de haute tige, la séparation des terrains par de petites murailles de pierres, la roche nue qu'on découvre fréquemment, produisent une vue désagréable ; mais, en revanche, il y a, çà et là, un grand nombre de jardins où sont des bocages d'orangers en pleine terre, qui donnent une verdure continuelle, même en hiver : la vue en est d'autant plus agréable, qu'ils sont chargés en même-temps de fruits et de fleurs.

---

(1) Ouvrage ci-dessus, planches 259, 263.

CHAPITRE V.

Isles de Gozzo et de Comino.

L'ISLE de Gozzo est nommée *Gaulos*, par Diodore (1), Pomponius Mela (2), Pline (3), Solino (4), Martiano Capella (5); *Gaulum*, par Silius Italicus (6); *Gaudos* par Strabon (7). Les Arabes l'appelaient *Gaudesck.*

Cette Isle est satellite de Malte , et a toujours suivi le même sort politique que sa planète. Il semble qu'elle a été plus florissante

---

(1) Liv. 5 , cap. 9.
(2) Liv. 2 , cap. 5.
(3) Lib. 3, cap. 8. Lib. 5, cap.
(4) Cap. 32.
(5) Lib. 6.
(6) Lib. 14.
(7) Lib. 6. Peut-être que le copiste de Strabon , au lieu de Γαυλος, a écrit Γαυδος, pendant que Γαυδος est le vrai nom d'une autre petite isle qu'on nomme aujourd'hui Gozzò , proche l'isle de Candie , anciennement Crète.

sous les Romains, jouissant alors des privilèges et prérogatives municipales ; se gouvernant par ses propres lois et coutumes ; ayant les mêmes charges, dignités et honneurs que le peuple romain, et son gouvernement étant composé de l'ordre des décurions, comme on le voit évidemment par deux inscriptions antiques, en marbre, trouvées à Gozzo, où elles sont encore aujourd'hui.

Indépendamment de cette inscription, il y en a encore dix autres pareillement antiques et en marbre (1) ; il y a aussi une statue de marbre tronqué que l'on croit être la statue de Junon. On montre à Malte beaucoup de médailles de Gozzo, qui prouvent sa haute antiquité.

Au centre de l'Isle était une ville bâtie par les Grecs, et peut-être par les Phéniciens. Elle fut ruinée, et ensuite reconstruite en

---

(1) Ces inscriptions sont rapportées par Abela, *Malta illustrata*, *lib.* 11, *notitia* 6, *Lupi nelle lettere filol. lett.* 10, *pag.* 58. *Castelli Sicil. vet. inscrip.*

guise de forteresse, et elle est contiguë à un fauxbourg appelé Rabatto.

Dans l'Isle de Gozzo sont six villages, savoir, *Nadur*, *Zebug*, *Gharb*, *Caccia*, *Sannat*, et *Scieuchia*.

Il y a un fort construit en 1605, et un autre plus considérable bâti en 1749, indépendamment de plusieurs tours et redoutes.

La campagne de cette Isle est plus riante que celle de Malte. Il y a beaucoup d'arbres et une grande quantité de sources.

Cumino s'appelait autrefois *Æphestia* (1) et *Lampas*. Les Arabes l'appelaient *Kemmuna*. C'est une petite isle entre Malte et Gozzo, assez bien cultivée, et défendue par un fort construit en 1618.

---

(1) *Cluverius*, lib. 2, cap. 16.

CHAPITRE VI.

Climat, fertilité et productions des Isles ci-dessus.

Si l'on en croit quelques voyageurs, et quelques écrivains qui leur servent d'échos, le climat de Malte est brûlant : on dirait que cette Isle est au cœur de la Lybie, ou sous la zône torride, et qu'on ne peut l'habiter en été. Malte, selon eux, est un vaste rocher absolument stérile, au point que l'on y apporte de la Sicile la terre et l'eau. Si cela était vrai, comment cette Isle aurait-elle pu devenir autrefois si célèbre et si peuplée ? Entrons dans quelques détails pour montrer combien sont éloignés de la vérité tous les récits que l'on fait de Malte.

En été, le thermomètre de Reaumur y est ordinairement au dessous de 25 degrés, et jamais au dessus de 28. En hiver, il est très-rarement au dessous de 8 degrés du point de congélation.

On voit par-là que le climat est tempéré, mais inclinant cependant vers une chaleur favorable aux vieillards et aux valétudinaires. Il est vrai que dans quelques jours de l'été il y fait extrêmement chaud, surtout quand le vent est sud-est, ou sud-ouest. Mais l'Isle n'ayant point de montagnes, et comme dit le Tasse (1),

Giace Malta, fra l'onde occulta e bassa,

et étant environnée de mer de toutes parts, on y jouit, le jour et la nuit, de l'avantage des brises qui viennent rafraîchir l'atmosphère, et y porter un air épuré par le mouvement des flots. D'ailleurs, pour remédier à la chaleur, on fait beaucoup d'usage des boissons à la glace; et la neige que l'on apporte à cet effet de la Sicile, y est un objet de première nécessité.

Le fréquent usage des bains de mer et d'eau douce diminue aussi beaucoup les inconvéniens de la chaleur qui, moyennant ces différentes ressources, est beaucoup moins insupportable à Malte qu'en beaucoup de contrées de l'Espagne et du Portugal.

---

(1) Cant. 15, stan. 18.

Au reste, les chaleurs de l'été y sont bien compensées par l'extrême douceur de l'hiver. Il ne gèle jamais; on n'a pas besoin de brûler de bois pour se chauffer : les cheminées y sont presque une superfluité ; et, dans le mois de janvier, on croit être au milieu du printemps.

Les voyageurs voyant le rivage méridional composé de hauts rochers, la roche dominer en quelques autres endroits, et l'Isle n'offrir d'ailleurs aucun arbre de haute tige, l'ont qualifiée de rocher stérile, et, pour exagérer encore davantage, ont inventé la fable du transport de la terre et de l'eau de la Sicile.

Je ne lis dans aucun ancien auteur, qu'on ait jamais donné à Malte le nom de rocher ni la qualité de stérile : au contraire, Ovide dit en parlant de cette Isle :

(1) Fertilis est Melite sterili vicina Cosyræ.

On a trouvé deux monnaies antiques avec l'inscription Μελιταιων. Dans une, on voit une tête de femme avec un épi de bled, et, dans l'autre, une tête de femme, portant une couronne d'épi de bled, pour signifier la fertilité de cette Isle.

(1) Ov. fast. 6.

On n'y laisse jamais reposer les terres ; on les sème toutes les années, et chaque saison y donne un produit abondant. Dans les terres médiocres le blé rend ordinairement seize pour cent ; dans les bonnes trente-un, et dans les meilleures soixante-quatre pour un.

Le sol de la Sicile n'approche pas de cette fertilité.

Si à Malte toutes les terres étaient semées en blé, l'Isle suffirait à la nourriture des habitans ; mais comme la culture du coton est plus lucrative, les Maltais préfèrent le coton au froment qu'ils tirent de la Sicile, et, au besoin, de Barbarie.

On cultive à Malte du coton de trois espèces, celui du *pays*, de *Siam*, et de couleur *canelle*, qu'on nomme des *Antilles*. Le coton est le principal produit de Malte et Gozzo.

Outre cela, on recueille une grande quantité de *cumin*, de l'*anis*, du *kalimagnum*, du *loricella* et de *lichen*, qui fournit aux teinturiers la couleur amaranthe, et une autre production, appelée *silla*, que Tournefort nomme *hedysarum clypeatum flore suaviter rubente* : On s'en sert pour le fourrage.

Les légumes sont très-bons, et les fruits délicieux. On en peut juger par les oranges. Les fleurs donnent à Malte une odeur plus agréable que partout ailleurs, surtout les roses dont les anciens faisaient un cas particulier. Ciceron reproche à Verrès de se faire porter, comme les rois de Bythinie, dans une litière, sur des coussins de roses de Malte (1).

Le miel a une douceur et un goût délicieux, et je l'ai entendu vanter, par les meilleurs médecins de Naples, comme un excellent digestif. Les anciens en faisaient tant de cas, qu'ils le comparaient à celui du mont Hybla ou d'Hymette. Ciceron en parle comme d'un miel supérieur à celui des autres contrées (2), et c'est peut-être pour cette raison que l'Isle avait pris le nom de *Melita.*

Il y a une grande quantité d'eaux vives,

---

(1) Nam ut mos fuit Bithiniæ regibus lectica hexoforo ferebatur in quâ pulvinus erat perlucidus Melitensi rosâ sarcitus. In Verr. act. 7.

(2) Jam non quæro unde 400 amphoras mellis habueris et mitto de melle sed tantum melitensium? In Verr. act. 4.

et l'on compte dans une isle aussi peu étendue plus de quatre-vingts fontaines qui donnent continuellement de l'eau, et en telle quantité, que dans l'hiver on en laisse la majeure partie se perdre dans la mer.

La vache, le veau, le porc et l'agneau y sont d'un goût excellent, et la volaille y est très-commune. Les grues de Malte formaient un des mets recherchés sur la table des Lucullus et des Apicius (1).

On est étonné de la fécondité des brebis. Voici ce qu'en dit Houel (2): « Les brebis y
» sont d'une fécondité incroyable. J'ai vu telle
» brebis avoir quatre agneaux d'une seule
» portée, et communément cette espèce d'a-
» nimaux y fait jusqu'à trois portées par an. »

On y trouve aussi beaucoup d'oiseaux de passage, et l'on prend beaucoup de faucons. L'Ordre en envoyait en présent à toutes les cours de l'Europe.

---

(1) D'Arnay, habit. et mœurs privées des Romains, pag. 115.

(2) Voyage pittoresque des Isles de Sicile et de Malte, tom. 4, pag. 101.

Quant au poisson, on s'imagine aisément qu'une isle où sont tant de ports, doit fournir une grande quantité de poissons.

Enfin, l'on trouve à Malte tout ce qui est nécessaire à la vie, et on se le procure à très-bas prix.

Une chose particulière à l'Isle, c'est une race de petits chiens très-jolis et très-recherchés dans toute l'Europe, que l'on connaît sous le nom de chiens de Malte. Buffon (1) les appelle *bichons*. Selon lui, c'est un métis double provenant du petit espagnol et du petit barbet. Linæus le nomme *canis familiaris melitœus* (2), et nous apprend que pour le rendre plus petit, il faut lui froter l'épine dorsale avec de l'esprit de vin mêlé avec une huile âcre, et lui donner peu à manger. Ils jouissaient de la même célébrité du temps des Grecs et des Romains. Aristote dit qu'ils sont, dans leur petitesse, de la plus parfaite proportion (3).

---

(1) Hist. nat. tom. 5, pag. 229.

(2) Amœnitatis academ. vol. 4, dissert. 53.

(3) Probl. sect. 10, cap. 14. Hist. anim. lib. 9, cap. 6.

Timon (1) nous peint les Sybarites allant au bain, suivis de petits chiens maltais. Lucien, Clément d'Alexandrie, Pedag. Hesychius, Suidas et d'autres en font mention; et qu'on ne croye pas, selon l'opinion de certains auteurs, que les écrivains ci-dessus voulussent parler de *Melita* en Istrie, maintenant appelée *Meleda*; car voici ce qu'en dit Strabon (2) : « Vis-à-» vis Pachin, promontoire de la Sicile, est » située Malte où sont les petits chiens appelés » Maltais. »

---

(1) Athen. lib. 12.
(2) Lib. 6.

CHAPITRE VII.

De quelques Curiosités naturelles.

AUPRÈS de Gozzo est un rocher appelé *Hagira tal Gernal* où vient une plante appelée vulgairement *Fungus Melitensis*: proprement ce n'est point un champignon. Le premier qui a parlé de cette plante, est *Boccone*, dans son ouvrage des *Plantes rares de Malte et de Sicile*. Il la nomme *Fungus Zyphoides*, *coccineus*, *tuberosus Melitensis*. Micheli a donné sur cette plante un petit ouvrage imprimé en 1731; il la nomme *Cynomorion*. Linœus a fait aussi sur la même plante une dissertation où il entre dans beaucoup de détails: elle se trouve dans ses *amœnit. acad.* tom. 4, dissert. 65; il la nomme *Cynomorium coccineum*, et il y a joint la figure.

Cette plante est bisexuelle de la Mœnecie Monandrie. On la voit paraître dans les mois de décembre et de janvier; elle croît jusqu'en

avril : c'est l'époque de sa maturité. Alors elle a six à sept pouces de haut ; elle est toute écailleuse, de forme conique, blanche, mêlée de différentes couleurs. Sa substance est charnue, un peu mucilagineuse, d'une saveur styptique et amère, et elle prend en se séchant la couleur du grenat.

D'après nombre de faits rapportés par Linœus, il est prouvé que c'est un excellent remède contre la dyssenterie, pour dessécher les ulcères cacoëthes, pour fortifier les gencives. On l'emploie aussi dans les crachemens de sang, dans l'hémorrhagie de la matrice, et dans tous les accidens de sang. Je puis assurer que j'en ai vu faire à Malte un usage continuel. On la donne infusée dans du vin ou du bouillon, dans les maladies ci-dessus, et presque toujours avec succès.

On trouve une plante semblable à Tunis, proche la ville de *Trapani*, dans les Isles de *Lampedouse, Favigliana* et *Ronciglio*, sur les côtes de Livourne et sur les rivages de la Toscane, dans le voisinage de Pise, et même à la Jamaïque, comme l'assure Brown dans son histoire de la Jamaïque, pag. 334 ; il

l'appelle *Cynomorium erectum, breve Cylindraceum, nudum, prima æstate squammatum*; mais on n'a pas encore fait sur les propriétés médicinales de cette plante autant d'expériences que sur celle de Malte.

Il y a à Malte deux sortes de terres qu'on appelle *terra Melitensis*, terre de Malte. L'une est une terre bolaire, fort dense et fort pesante. Elle est très-blanche, lorsqu'elle est fraichement tirée; mais en se séchant, elle jaunit un peu. Elle est unie et lisse à sa surface, elle s'attache fortement à la langue, et se dissout dans la bouche comme du beurre. Elle ne fait point d'effervescence avec les acides, et l'action du feu ne change point sa couleur. On la regarde comme cordiale et sudorifique; elle ressemble à la terre de Lemnos, dont on a tant vanté l'usage dans la médecine: Valmont de Bomarre l'appelle *terra sigillata melitæa.*

La seconde espèce est calcaire. Elle est fort légère, et se réduit en poudre à l'air; étant séchée, elle devient grisâtre et rude au toucher, et friable. Elle fait effervescence avec les acides, et doit être regardée comme une espèce de craie ou de marne. Le préjugé la

fait regarder comme un grand remède contre la morsure des animaux venimeux.

Le Père d'Entrecolles dit : « (1) Je ne ferais
» difficulté de croire que la terre blanche de
» Malte, qu'on appelle terre de Saint-Paul,
» (terre de la seconde espèce) aurait dans
» sa matrice beaucoup de rapport avec le
» *kaolin* dont je parle. Quoiqu'on n'y re-
» marque pas les petites parties argentées
» dont est semé le kaolin, c'est du kaolin que
» la porcelaine fine tire toute sa fermeté ; il
» en est comme les nerfs. »

Effectivement, étant à Rome en 1790, le prince Lambertini me pria de lui procurer une certaine quantité de cette terre, pour faire quelques expériences relatives à la composition de la porcelaine. Je lui en fis venir une caisse, et lui ayant demandé s'il la croyait semblable au *kaolin*, il me répondit qu'il y avait trouvé les mêmes propriétés. Je ne doute pas qu'à

(1) Description des matières qui composent la porcelaine, dans le recueil des lettres édifiantes copiées dans l'histoire de la Chine du Père du Halde, tom. 2, pag. 179.

présent on ne fasse des expériences plus exactes sur un point aussi important.

Cette terre est appelée, par Vallerius, *marga porcellana*, et pourrait servir aux manufactures de porcelaine de Sève.

Dans la contrée de St-Julien à Malte, et à Gozzo dans le hameau ou bourg de Zebbug, il y a des carrières d'albâtre. Cet albâtre, dont parle le célèbre Buffon (1), est gris, jaunâtre, et il a quelquefois de belles taches brunes, et de superbes veines blanches, semblables à du lait caillé : il est très-dur. On en trouve aussi de très-gros blocs qui ressemblent à de l'écaille de tortue, et dont les veines sont d'une couleur brune, pareille à celle des châtaignes ; il est transparent, et prend un beau poli.

Je suis persuadé que si l'on fouillait ce terrain, on en trouverait de fort beaux morceaux à une très-grande profondeur.

Ces albâtres ont une demi-transparence,

(1) Histoire naturelle des Minéraux, tom. 1, pag. 273 et 280.

semblable à celle de l'albâtre antique, assez de dureté et de compacité, et ils ont toutes les qualités de l'albâtre oriental. On en trouve des masses et des bancs assez grands pour faire des colonnes ou de très-grandes urnes, si on voulait les exploiter pour cet objet.

Il y a à Malte des *pyrites ferrugineuses* et des *coquilles marines pyriteuses*; des *crystaux cunéiformes et spéculaires de gypse blanc*; beaucoup de *stalactites calcaires*; quelques ossemens, des vertèbres et des portions de mâchoires de *grands cétacées*; de *glissopètres*, ou plus proprement des *odontopètres* et *ichthyodontes* (1); des *crapaudines bufonites*, ou yeux de serpent; des *odontopètres* qui ont appartenu au cheval de rivière, ou *hippopotame*; des *astéries entroques*, et autres vertèbres détachées et isolées du palmier marin; des *encrinites*, et beaucoup de *coquilles fossiles* de différentes familles; enfin, beaucoup

(1) Bourguet, dans ses lettres, croit que les glossopètres de Malte sont les dents du chien marin, appelé *Carcarias*.

de *lithophytes* et *madréporites* de différentes espèces (1).

Au reste, je m'arrête peu sur ce qui regarde l'histoire naturelle, persuadé que le citoyen Dolomieu, Membre de l'Institut national, et très-savant naturaliste, qui a demeuré long-temps à Malte, nous en donnera une description complette, ayant déjà publié un essai sur ce même sujet.

(1) Malte, par un Voyageur français, seconde partie, pag. 106.

CHAPITRE VIII.

Monumens de l'Antiquité et des Beaux-Arts.

On conserve à Malte beaucoup de monumens antiques; on voit une statue, en marbre, d'Hercule, couronné de peuplier, et se reposant sur sa massue, qui était dans l'ancien temple dédié à cette divinité; ensuite, deux statues brisées, représentant Junon; un beau buste d'Antinous; une louve allaitant Romulus et Remus; une tête d'Auguste; un piédestal qui appartenait, selon Abela, à la statue de Proserpine, et sur lequel est en bas-relief, une tête d'homme, de laquelle sortent, comme autant de rayons, trois cuisses et trois pieds: la tête figure le Mont-Etna, et les trois jambes sont l'emblême des trois promontoires de la Sicile. Il y a aussi un autre piédestal, extrêmement antique, avec des caractères phéniciens, il est joint à un obélisque rond,

environné de feuilles d'acanthe : en outre, un marbre rond, antique, de dix pouces, trois lignes de diamètre, et onze lignes d'épaisseur, où d'un côté est sculpté un griffon, et de l'autre un masque de théâtre.

On montre encore trois bas-reliefs, un avec deux figures de femmes, dont l'une représente Julie, fille de Ciceron, et l'autre Claudia, fille de Métellus, qui est la fameuse Lesbie, si célébrée par le poëte Catulle. Le second bas-relief est le portrait de Penthesilée, reine des Amazones, et le dernier, de Zénobie, reine de Palmyre (1).

Enfin, il y a une grande quantité d'inscriptions antiques et de fragmens, en marbre, de colonnes, de chapiteaux, et d'architraves, et d'édifices antiques, qui ont été trouvés à Malte.

---

(1) Ces bas-reliefs faisaient sûrement partie d'une collection de femmes célèbres, et ornaient le palais de quelque Maltais distingué. Le travail est médiocre, et je les crois du temps de l'empereur Aurélien, époque de la défaite de Zénobie, et où les beaux-arts étaient déjà dégénérés.

On y conserve aussi trois superbes vases étrusques, avec leur couvercle, et un grand nombre de vases, de lampes et lacrimatoires en terre cuite, de forme remarquable, dont une porte des caractères phéniciens; en outre, quelques médailles phéniciennes et carthaginoises, et un grand nombre de médailles antiques, grecques et romaines, d'or, d'argent et de cuivre.

Il y a aussi une statue en marbre de Saint-Paul, du chevalier Bernini ; un groupe pareillement en marbre, représentant le Baptême de J. C. par St-Jean de Melchior Caffà (1); un buste de Emo, amiral de la ci-devant république de Venise, mort à Malte en 1792, par Canova. Il existe encore deux statues de

(1) Habile sculpteur maltais, qui a étudié à Rome, le siècle passé, sous *Ferrata*. On voit à Rome quelques-uns de ses ouvrages, entr'autres le groupe de Saint-Thomas de *Villa-Nova*, qui fait l'aumône aux pauvres, dans l'église de St-Augustin.

bronze, dont l'une représente Neptune, et l'autre le Grand-Maître Manohel.

Enfin, il y a à Malte beaucoup d'excellentes peintures. Les plus remarquables sont un grand tableau de la Décollation de St-Jean Baptiste, de Michel Ange *Caravaggio*; deux autres d'égale grandeur, l'un représentant la Magdeleine, et l'autre St-Jérôme, du même *Caravaggio*; le portrait du Grand-Maître Alof Wignancourt, du même auteur; un Sauveur, du *Guido Reni*; une Vierge, du *Trevisano*; une autre, du *Conca*; un très-beau portrait d'un Secrétaire du trésor, du même auteur; un Christ d'*Albert-Dure*; la Mort d'Abel, par l'Espagnolet; la Conversion de Saint-Paul, par Joseph d'Arpino. Ce dernier a fait les frises du palais du Grand-Maître, dans lequel sont les vues du siège de Malte, peintes par Matthieu de Lecce. Enfin, une grande quantité de beaux tableaux peints par Matthias Preti, dit le Calabrois. Ce célèbre artiste qui vécut long-temps, et mourut à Malte, a peint la voûte de l'église de Saint-Jean, où il a représenté les traits principaux de la vie de ce Saint; c'est un ouvrage admirable: c'est

dans cette église qu'il faut voir ce peintre pour le juger (1).

Il y a à Malte une bibliothèque considérable et bien choisie. On y trouve les meilleurs ouvrages de sciences et de littérature dans les principales langues de l'Europe. Elle est composée, je crois, de 90,000 volumes ; il y a quelques éditions rares et magnifiques, mais très-peu de manuscrits. Parmi ces derniers, il y a quelques originaux arabes, très-curieux.

Pour l'avantage des sciences, il serait à

---

(1) Il est hors de doute que le gouvernement français a droit de faire transporter à Paris toutes les antiquités et les chef-d'œuvres de peinture qui sont à Malte ; mais aujourd'hui que, graces à la valeur des armées républicaines, Paris possède le Museum le plus riche et le plus complet de l'Europe, j'aime à me flatter qu'on ne voudra pas enlever à Malte le peu qu'elle a dans ce genre. Cette ville fait actuellement partie de la France ; mais comme elle est beaucoup plus éloignée de Paris que les autres départemens, il est à croire que les artistes n'ayant pas la même facilité d'y venir étudier, on voudra bien leur laisser quelques bons ouvrages pour se former le goût.

propos de former un jardin botanique. Il y a plusieurs terrains nationaux qu'on pourrait employer à cet usage.

Il faudrait aussi construire un laboratoire de chymie : cette partie de la physique est extrêmement négligée à Malte.

Je pense qu'avec des recherches un peu suivies, on pourrait découvrir à Malte quelques eaux minérales bonnes pour la santé, comme est celle qu'on appelle *Bir Segrella*, dont Abela fait mention (1).

Un ciel clair et serein et un vaste horison rendent l'Isle de Malte très-favorable aux observations astronomiques. C'est à Malte que le P. Kircher a composé son ouvrage dans le temps estimé, intitulé, *iter exaticum cœleste.* C'est aussi là que le citoyen Dangos, de l'Institut national, a fait plusieurs découvertes astronomiques, dont il avait composé un recueil, qui fut malheureusement brûlé, dans le moment où l'auteur se diposait à le publier.

D'après cela, il serait à propos, pour l'avantage de l'astronomie, d'ériger un observatoire

(2) Malta illust. lib. prim. not. 8, pag. 80.

en exécutant le projet qu'en avait conçu le Grand-Maître Rohan.

La musique a fait à Malte beaucoup de progrès. Tout le monde connaît le compositeur Azzupardi : son ouvrage intitulé, *Il Musico prattico*, est traduit en français, et sert de livre élémentaire dans l'Institut de musique de Paris : Angiolino Nani est sans contredit un des plus habiles violons de l'Europe : Nicolas Isuard est un jeune musicien qui donne les plus grandes espérances ; il a déjà fait plusieurs ouvrages estimés en Italie.

Les arts méchaniques sont aussi très-cultivés par les Maltais. Houel dit dans son ouvrage (1) : « J'ai vu à Malte des artistes » nationaux, en qui j'ai reconnu beaucoup de » mérite, mais dont les ouvrages sortent ra- » rement de l'Isle. » Cependant, les ouvrages en or, et particulièrement ceux en filigrane, sont très-recherchés en plusieurs endroits de l'Europe.

---

(1) Pag. 106.

CHAPITRE IX.

Etat actuel du commerce de Malte.

Le principal commerce des Maltais est le coton filé, qui se transporte à Barcelone pour les manufactures de coton de Catalogne. Je regarde ce commerce comme pernicieux, attendu qu'il empêche les progrès des manufactures dans le pays. L'Isle ferait un gain infiniment plus considérable, si, au lieu d'envoyer en nature son coton, elle exportait des étoffes de cette matière, comme des basins, des mousselines, etc. Malte envoie aussi à Venise de la cendre de *kalimagnum*, en Sicile le *lichen*, et des oranges par-tout. Mais ce dernier commerce est peu important; le plus considérable est celui d'économie.

Beaucoup de négocians sortent de Malte avec des fonds considérables; ils se transportent à Gênes, où de riches capitalistes leur livrent le double du numéraire qu'ils ont

apporté de Malte. Avec cela, ils vont acheter en Italie quantité de marchandises, surtout des étoffes de soie; ils les transportent en Espagne, à Malaga, à Alicanthe, à Carthagènes et à Cadix, où ils les vendent pour les convertir en plusieurs autres marchandises, qu'ils transportent aux isles Canaries, à la *Havana*, et quelquefois même jusques dans le Mexique et dans le Pérou. Dernièrement encore, certains négocians maltais ont poussé leur voyage jusqu'à *Philadelphie*. Là, les négocians vendent les marchandises qu'ils ont apportées d'Europe, et à leur retour, ils y rapportent les productions de l'Amérique dont ils se défont, et enfin reviennent chez eux avec un gain considérable.

CHAPITRE X.

Quelques vues pour améliorer l'agriculture, les manufactures et le commerce.

MON amour pour ma patrie m'oblige d'exposer ici quelques moyens, que je crois très-efficaces, pour augmenter considérablement l'agriculture, l'industrie et le commerce de Malte.

Quoique les agriculteurs maltais soient très-laborieux, et s'efforcent de tirer le meilleur parti possible du sol, cependant la culture est bien loin de l'état florissant auquel on pourrait la porter. On ignore à Malte les premiers élémens de la théorie de cette science; une expérience imparfaite et une longue routine en tiennent lieu. Le nouvel état des choses fournira des connaissances utiles, et dès que les bons ouvrages en ce genre seront répandus à Malte, ils ranimeront l'agriculture, et la

rendront plus florissante (1). Elle doit infailliblement s'accroître de jour en jour, parce que les terres ne seront plus possédées par les gens de main-morte.

Mais, ce qui l'augmenterait encore davantage, ce serait de rendre habitable la moitié de l'Isle, qui est maintenant déserte. Il est facile de concevoir que, dans cette partie, le sol est très-négligé, et dans l'état le plus déplorable.

Le cultivateur met, pour arriver à son champ, deux heures entières, et autant pour s'en retourner à son habitation. Voilà donc

(1) Ce serait acquérir bien des droits à la reconnaissance nationale, que de faire choisir les meilleures théories, et après avoir fait nombre d'expériences très-exactes sur le sol de Malte, de publier un ouvrage sur cet objet. J'invite les patriotes maltais, capables de cette utile entreprise, à s'y livrer avec tout l'intérêt qu'inspire le bien public. Il serait aussi avantageux de former une société d'*économie rurale*, telle qu'il s'en trouve en plusieurs endroits, et comme il vient de s'en établir une à *Carpentras*, département de Vaucluse.

quatre heures du jour perdues, qui pourraient être employées à la culture, si la portion de l'Isle dont nous parlons était habitée.

Il est très-probable que jadis elle n'était point déserte comme aujourd'hui. Dans une relation, écrite en 1527, par un certain Duzina, délégué du pape, on y voit que dans la Melleha il y avait une paroisse (1). Ce lieu est voisin de Chersonnèse de Malte, dont Strabon parle.

En *Binghemma*, autre endroit de la portion inhabitée de l'Isle, il existe encore cent grottes sépulchrales, où l'on voit des tombes magnifiques, et il y a plusieurs ruines de fontaines et d'aqueducs. Tout cela prouve évidemment qu'il y a eu anciennement dans cet endroit une ville, et même une ville considérable. C'est le sentiment de Houel (2).

On devrait favoriser dans ces lieux l'établissement de quelques villages. L'air y est

(1) Abela, *Malt. illust. lib.* 1, *not.* 7.

(2) Ouvrage ci-dessus, tom. 4, pag. 111. Les ruines sont, planch. 262 et 263.

bon, le terrain fertile, et la proximité des ports donnerait aux habitans l'avantage de la pêche.

Je conseillerais aussi de planter des mûriers pour orner la campagne, et nourrir des vers à soie. Cet arbre vient à merveille. On en avait planté du temps du Grand-Maître *Pinto*, que la négligence seule a fait dépérir ; depuis on n'a point pensé à en substituer d'autres.

Les raisins de Malte sont excellens, et je pense qu'on pourrait en faire du vin qui ne le céderait en rien à celui de Chypre, et à ceux des Isles de l'Archipel. On faisait jadis du vin à Malte, et celui de Siggeuy était excellent, selon le témoignage d'Abela (1).

Il n'y a aucun endroit en Europe où les manufactures de coton puissent réussir aussi bien qu'à Malte. Le coton y est très-bon, et bien supérieur à celui du Levant. La main-d'œuvre y est à très-bon compte, et cependant il n'y a dans l'Isle presque point de manufacture de coton. Dans ce siècle, *Gaspard Zarp*, Maltais, en entreprit une. Il méritait

(1) Ouvrage ci-dessus, not. 7.

une

une statue, comme en a obtenu une, en Hollande, *Beukehi-Zeon*, pour avoir enseigné l'art de saler les harengs; mais Zarp mourut dans la plus extrême misère. D'autres, à son exemple, firent depuis quelques tentatives; mais leurs étoffes, en Italie comme ailleurs, ne pouvaient soutenir la concurrence des manufactures anglaises, parce que l'on avait prohibé l'usage des machines à filer le coton, faute desquelles les étoffes de coton doivent nécessairement être plus chères.

Les manufactures de coton sont le moyen le plus efficace pour enrichir Malte; ainsi, le gouvernement doit les protéger et les encourager, et surtout permettre l'introduction des machines à filer le coton; et j'espère que les Maltais, quoiqu'ils ne soient pas initiés dans les mystères des manufactures de Manchester, réussiront cependant dans la manufacture de *swist* ou filature.

Je n'ignore pas qu'il y a à Malte des gens qui s'y opposeront; mais je compare cette classe de gens, à cette faction existante en Suède depuis la mort de Charles XII, et que l'on appelle des *Bonnets*. Pour jouir de la

protection de l'Angleterre, ces intrigans ont constamment empêché que l'on n'établît des manufactures nationales : pour cela, on les regarde, avec raison, comme des ennemis de la patrie.

Nos adversaires ne manqueront pas de couvrir leurs manœuvres perfides, du manteau de la philanthropie, prétextant que cette innovation va ôter la subsistance à une foule de femmes indigentes, qui vivent à filer le coton.

Il serait bien étonnant que les manufactures qui par-tout enrichissent les pays où elles s'établissent, et qui emploient une foule de bras, produisissent à Malte un effet contraire. Toutes ces femmes peuvent être occupées dans ces mêmes manufactures : on peut leur faire tricoter les bas, les gands et les bonnets ; elles peuvent s'industrier à vendre des denrées dans les marchés, et celles qui ne pourront pas gagner leur vie, seront nourries par leurs maris, leurs pères, leurs enfans et leurs frères. Ainsi, rien de plus futile que les objections que l'on fait à cet égard.

D'après les registres de la douane de Malte, j'ai vérifié qu'on exporte annuellement de l'Isle

pour six millions de coton filé; mais quand cette matière sera travaillée, on en exportera pour soixante millions. Quel énorme avantage ne sera-ce pas pour Malte et pour les finances nationales! et quelle perte pour les manufactures anglaises! Pour favoriser encore davantage les manufactures de coton à Malte, il faudra permettre l'importation du coton du Levant, pour les ouvrages plus grossiers.

Aussitôt que l'on aura introduit à Malte les manufactures de coton, il sera facile de donner aux Maltais le goût et la capacité nécessaire pour les autres manufactures de laine, de soie et de fil. Anciennement, il y avait dans cette Isle des manufactures très-florissantes, comme nous l'assurent les anciens écrivains.

Selon Diodore (1), « les habitans de Malte » sont très-riches; mais surtout ils font un » grand commerce de toiles extrêmement » fines. »

Lucrèce dit (2):

Interdum in pallam Melitensia Cœaque vertunt
Eximiâ veste.

---

(1) Lib. 5, cap. 9, trad. de Terrasson.
(2) Lib. 4.

Silius Italicus dit (1) :

Hadranum, argentumque simul, telaque superba
Lanigera Melite.

Ciceron reproche à Verrès d'avoir volé et emporté à Syracuse une quantité d'habits maltais (2), et d'avoir fait faire à Malte un habit de femme, qui avait coûté trois ans de travail : ce qui prouve que l'on poussait les ouvrages au plus haut point de recherche et de perfection (3).

La situation de Malte, la bonté de ses ports, et l'industrie des habitans, rendent cette Isle propre au commerce le plus étendu. Au centre de la Méditerranée, entre l'Europe et l'Afrique, elle pourrait devenir l'entrepôt du

---

(1) Lib. 14.

(2) Dico te maximum pondus argenti eboris, purpuræ, plurimam vestem melitensem Syracusis exportasse. In Verr. act. 3.

(3) Insula est Melita in qua est eodem nomine oppidum quo iste (Verres) nunquam accessit quod tamen isti textrinum per triennium ad muliebrem vestem conficiendam fuit : in Verr. act. 4.

Levant, de la Barbarie et de la Méditerranée. Au temps des Phéniciens, des Grecs, des Carthaginois et des Romains, les Maltais étaient, par le moyen du commerce, devenus très-riches et très-célèbres.

Depuis, cette contrée est bien déchue de son ancienne splendeur, à cause du dépérissement de son commerce. Dans ces derniers temps, on a tenté de le ranimer; mais il était très-borné, à cause de la guerre, qui régnait entre l'Ordre et les Turcs : ce qui exposait continuellement les bâtimens maltais à être pris.

Aujourd'hui enfin, sous le règne de la liberté, les Maltais, favorisés par un gouvernement paternel et éclairé, vont se livrer au commerce avec la plus grande ardeur.

Leurs relations deviendront très-étendues. D'abord, ils auront une exportation très-considérable par leurs manufactures, surtout par celle de coton; ensuite, ils augmenteront beaucoup leur commerce d'économie, en y joignant celui du Levant et de la Barbarie, que la guerre où ils étaient continuellement

avec les Turcs, les empêchait de faire. Malte avoisine, d'un côté, les deux Siciles, et de l'autre, les pays Barbaresques, et elle est à l'entrée du Levant. Or, chacun sait à quel point les habitans de ces contrées sont peu actifs et peu industrieux; combien leur commerce est borné, et leurs manufactures languissantes. Les Maltais profiteront de leur négligence: ils feront pour eux le commerce, seront leurs courtiers, et obtiendront par-là un gain considérable. D'ailleurs, les Français, pour leur avantage même, vont faire de Malte, l'entrepôt de leur commerce du Levant, de la Méditerranée, de la mer Rouge et des Indes; Malte deviendra alors une des plus riches places de commerce en Europe.

CHAPITRE XI.

Gouvernement de Malte.

Sous la domination des Grecs, le gouvernement de Malte, comme on l'a vu plus haut, était composé de deux Archontes et d'un sénat.

Les Romains, après la conquête de l'Isle, en firent un municipe, qui se gouvernait par un collège de décurions, sous la direction d'un Propréteur. Une médaille antique, qui est à Malte, nous apprend que C. Arruncanus Balbus fut Propréteur de Malte. Sous les Cesars, il y avait un commissaire de l'empereur, sous le nom de procureur de Cesar; et Crestion, qui rétablit le temple de Proserpine, était commissaire d'Auguste.

Aucun auteur, si l'on en excepte le code apocryphe *Arabico Sicolo*, ne parle du gouvernement de Malte sous les Arabes: mais, de quelque nature qu'il fût, il est certain

qu'il était sage et humain. On sait que lorsque l'Europe était livrée à la barbarie, à l'ignorance la plus profonde, les Arabes cultivaient les arts et la philosophie, et que ce furent eux qui conservèrent la philosophie d'Aristote. On sait que lorsque tous les peuples gémissaient sous le despotisme féodal, les Arabes seuls suivaient un système politique, uniquement fondé sur la raison et l'humanité; et ce qui le prouve évidemment, c'est qu'ils permirent aux Maltais d'exercer la religion chrétienne, toute opposée qu'elle était à la leur.

Les Maltais furent bien plus malheureux, lorsqu'après la conquête des Normands, ils appartinrent aux souverains de la Sicile, qui souvent, ou par intérêt, ou par faveur, donnaient l'Isle, à titre de fief, aux principaux seigneurs de leur cour. Il n'y a aucune espèce de vexations et de tyrannies que ces petits despotes ne missent en œuvre pour opprimer Malte, par le moyen de leurs subalternes.

L'an 1350, Louis, roi de Sicile, y forma une espèce de gouvernement, composé d'un gouverneur, avec le titre de *Capitano d'armi e Giustiziero*, appelé *Hakem*, en langue

maltaise ; de quatre officiers municipaux, qui se nommaient *Giurati*; de deux autres, appelés *Catapani*, et de deux juges, l'un civil, et l'autre criminel.

L'*Hakem* avait le commandement de la force armée et l'administration de la justice, ainsi que le soin de la police, dans toute l'étendue de l'Isle.

Les *Giurati* étaient chargés des subsistances et des finances, et jugeaient en seconde instance.

Les fonctions des *Catapani* étaient d'examiner si les vivres étaient de bonne qualité, et si on les vendait à juste poids.

Outre cela, il y avait deux autres officiers, l'un, appelé *le Secreto*, qui recevait les droits du souverain, et l'autre le *Portulano*, qui avait la direction du port et des côtes de l'Isle. Les mêmes emplois, avec les mêmes prérogatives, existaient à Gozzo.

Tous les ans, on convoquait l'assemblée du peuple, composée des trois états, clergé, noblesse et roture. On y formait la liste des personnes que l'on jugeait les plus propres aux emplois dont nous venons de parler, et l'on envoyait cette liste, appelée *scrutin*, au

Viceroi de la Sicile. Celui-ci, dans la nomination des officiers, suivait ordinairement l'indication du *scrutin* ; mais, quelquefois aussi, il faisait les élections, selon qu'il le jugeait à propos.

Au commencement du quinzième siècle, le roi de Sicile fit une loi, par laquelle il prescrivait de ne donner les emplois ci-dessus qu'aux nobles Maltais seulement.

Après l'établissement de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem à Malte, quelques nobles Maltais allèrent se fixer en Sicile, et leurs descendans furent reçus au grade des Chevaliers de justice de cet Ordre, en prouvant que leurs ancêtres avaient possédé à Malte les emplois ci-dessus réservés aux nobles. Les chevaliers *Abela*, *Diodato*, *Nava*, *Platamone*, *Grugno*, etc. firent cette preuve.

Les nobles Maltais avaient aussi des fiefs nobles, avec l'investiture royale, lesquels quoique de peu d'étendue, jouissaient cependant des privilèges attachés aux fiefs nobles. Tels étaient les fiefs de la *Marsa*, *Tabria*, *Bucana*, *Hariescien*, *Tabia*, *Gumerino*, etc., possédés par les maisons *Aragona*, *Inguanez*, *Diodato*,

Gatto, *Cassia*, et autres. Abela, dans le livre quatrième de *Malta illustrata*, nous donne des détails sur les anciennes maisons nobles de Malte.

Sous le gouvernement des Chevaliers, les emplois politiques et militaires de Malte étaient réservés aux seuls membres de l'Ordre. Cependant l'administration de la justice et des finances était confiée aux Maltais : ainsi l'on avait conservé les emplois de *Haken*, *Giurati*, *Catapani*, juges, etc.; mais ils n'étaient plus affectés aux nobles exclusivement. On convoquait encore l'assemblée du peuple pour le *scrutin*; mais cela se réduisait à une pure formalité, parce que le Grand-Maître, dans les élections, ne suivait d'autres règles que sa volonté. Le Grand-Maître Rohan finit par abolir tout-à-fait cette ombre de représentation nationale.

Les Maltais, sous la domination de l'Ordre, n'avaient aucune espèce d'influence dans le gouvernement ; mais, en récompense, ils étaient exempts de toute imposition directe, et les impositions indirectes étaient très-modiques. Les frais du gouvernement se faisaient

avec l'argent que l'Ordre retirait des biens qu'il possédait dans les divers Etats catholiques de l'Europe. On ne peut nier que l'Ordre ait fait entrer une grande quantité de numéraire à Malte, et que l'état présent de l'Isle soit beaucoup plus florissant qu'il n'était en 1530, à l'époque où l'Ordre en prit possession.

CHAPITRE XII.

Population de Malte, et caractère de ses habitans.

LA population de Malte, compris Gozzo, se monte presque à cent mille âmes; mais elle est bien loin d'être ce qu'elle devrait; je ne doute point qu'elle ne puisse bientôt s'augmenter.

D'abord, l'agriculture et le commerce devenant plus florissans, il est clair que les moyens d'existence seront plus abondans, et par conséquent, la population plus considérable.

Elle s'accroîtra encore davantage, parce qu'il est vraisemblable qu'un grand nombre de Siciliens, par amour pour la liberté, viendront s'y établir. On y verra venir aussi quantité de négocians turcs et juifs qui, à cause de leur religion, ne pouvaient auparavant y demeurer (1). D'ailleurs, les Français ne

(1) Il faut cependant faire un choix parmi les étrangers, qui viendront s'établir à Malte; car, sous prétexte d'aimer la liberté, et de faire le

manqueront pas de se rendre à Malte, qu'ils regarderont désormais comme leur patrie. Ils y feront le commerce; ils y seront bien accueillis des habitans, et ils s'uniront avec eux par les liens de la plus douce amitié.

Voici le caractère des Maltais : Ils sont sobres, très-laborieux, et assez industrieux (1). Ils aiment beaucoup les fêtes, et surtout dans le carnaval (2). A la vérité, ils ont le défaut d'être un peu superstitieux, surtout le bas peuple; mais il est difficile que cela soit autrement. Partout le peuple est superstitieux, ou, ce qui est pire, sans religion, parce qu'il

---

commerce, il se présentera un grand nombre d'intrigans et de vagabonds, qu'il faut bien se garder de recevoir.

(1) Melitenses, genus hominum, salubri corpore, victu tenui, industrium, patiens laborum, et bellicosum : Henricus Pantaleon, in histor. Joan. lib. 1.

(2) Tout ce qu'a raconté Mimaut, et avant lui, St-Priest, est tout-à-fait romanesque, surtout quand ils disent que les Maltaises font stipuler dans leurs contrats de mariage, que leurs maris les mèneront aux fêtes.

ne peut avoir des idées claires des attributs de la divinité, et des rapports de l'homme avec elle, et c'est sur cela que se fondent la religion et le culte qui en est une conséquence.

Les Maltaises, quoique peu intéressantes en société, parce que leur éducation est peu soignée, sont cependant aimables. Elles ont, dans leur physionomie et dans leurs gestes, l'expression passionnée des Orientaux, mais mêlée de tant de retenue, qu'on la prendrait pour de la pudeur. Elles sont généralement brunes; mais cela ne nuit point à leurs charmes, qui n'en deviennent que plus piquans. Leurs yeux ont une vivacité extrême; elles sont sensibles et très-portées à l'amour. Quand elles sortent, elles ont un costume barbare, qu'elles quitteront, sans doute, pour adopter les parures françaises, ou, pour mieux dire, l'ancien habillement des Grecques et des Romaines, qui, en accusant la taille et les formes élégantes du corps, donnent à la vue le sentiment de la nature et des graces.

CHAPITRE XIII.

Avantages que la France retirera de la conquête de Malte.

Je ne puis mieux terminer cet ouvrage, qu'en exposant les avantages immenses que la France va retirer de la conquête de Malte. C'est sans contredit une des places les plus fortes de l'Europe ; la nature et l'art ont concouru à la rendre telle. Avec une défense convenable, on n'exagère pas en disant qu'elle est imprenable. En donnant à l'Isle de Malte, des ports commodes et une situation heureuse, la nature semble l'avoir destinée à être la clef du Levant et l'arbitre de la Méditerranée.

Il suffit d'ouvrir la carte géographique, pour reconnaître la vérité de ce que j'avance ici. On verra l'Isle, située au centre de la Méditerranée, dominer deux canaux qui conduisent à deux continens, servir de point de reconnaissance à tous les bâtimens qui font

les

les voyages du Levant, avoir un port vaste et sûr, propre à recevoir les plus gros navires, et être enfin dans une telle position, que quelques vaisseaux qui croiseraient à l'est jusqu'en Sicile, et quelques autres à l'ouest jusqu'en Barbarie, suffiraient pour couper toute communication avec le Levant.

C'est donc avec raison que le représentant du peuple, Duviquet, appelle Malte, l'*Isle dominatrice*, vante *ses superbes remparts* et *la sûreté de son port*, et que le représentant du peuple, Eschassériaux l'aîné, la nomme un *des boulevards les plus forts de la Méditerranée*, et l'*un des plus importans pour le commerce de la France.* Quelqu'un même a été jusqu'à la nommer le *Cap de Bonne-Espérance de la Méditerranée*, et le *trône de cette même mer.*

Mais, pour bien juger des avantages de cette conquête, il faut entendre ce qu'à leur déplaisir les Anglais mêmes sont obligés d'avouer à ce sujet (1).

(1) Ce qui suit est extrait d'une feuille ministérielle, dont la traduction se trouve dans le Redacteur, n°. 945.

« S'il est vrai que Buonaparte soit maître
» de l'Isle de Malte, les conséquences de ce
» succès sont incalculables : la République
» française devient maîtresse du Levant, et
» commande au commerce de cette riche
» partie du monde. Quelques bâtimens en
» croisière entre Malte et la Sicile, d'un
» côté, entre Malte et l'Afrique, de l'autre,
» empêcheront sans peine les vaisseaux enne-
» mis de franchir cette barrière. Une escadre,
» stationnée dans les beaux ports de l'Isle,
» commandera les côtes de l'Italie sur la mer
» adriatique, où la France possède déjà l'isle
» importante de Corfou. Son influence s'é-
» tendra sur l'Archipel : elle pourra donner
» la loi à Candie et aux autres isles turques.
» Si elle veut ouvrir une communication avec
» la mer rouge, Malte doit être considérée
» comme l'entrepôt des divers matériaux
» nécessaires à une telle entreprise. »

Indépendamment de ces avantages, la France étant maîtresse de Malte, a une pépinière de marins habiles et intrépides.

Les Maltais se trouvant dans une petite contrée, entourée d'eau de toute part, la mer

devient, pour ainsi dire, leur élément ; et la majeure partie de ces insulaires, dès la plus tendre enfance, s'adonnent à la navigation. D'après cela, il est aisé de croire ce que dit Ville-Brune (1) : « Les Maltais sont, sans » contredit, les meilleurs matelots de l'Eu- » rope, robustes, agiles et très-sobres ; ils » réunissent toutes les qualités nécessaires à » des hommes de mer. Comme ils ne por- » tent jamais de souliers, ils se meuvent et » manœuvrent, surtout les voiles avec la » plus grande agilité. »

On voit leur courage et leur habileté dans la navigation, surtout dans la conduite de leurs espéronars, espèce de petites barques, avec lesquelles ils sont assez hardis pour aller de Malte jusqu'à Cadix. Houel en donne une description exacte (2).

---

(1) Mémoire politiq. et histor. sur l'Ordre de Malte, pag. 105. Cet auteur est connu dans la république des lettres, par la traduction d'Athenée, d'Epictète et de Carli, avec de savantes notes.

(2) Ouvrage ci-dessus cité, tom. 4, pag. 88.

« Je ne puis passer sous silence ce que j'ai vu
» de la vigueur et de l'intrépidité des mate-
» lots maltais; car j'ai eu plusieurs occasions
» de leur voir faire des prodiges de force et
» de hardiesse, dans les petits voyages que
» j'ai faits autour de Malte et de l'isle de
» Gozzo. Ce fut surtout dans cette traversée
» de l'une à l'autre de ces Isles, que je les
» vis agir, pendant trois heures consécutives,
» avec la plus grande intelligence et la plus
» étonnante fatigue, sans jamais prendre un
» moment de relâche. Je n'ai jamais vu les
» matelots de la Sicile agir avec autant de
» persévérance, et montrer autant de vigueur,
» quoique je me sois trouvé avec eux dans
» des positions bien critiques, et dans des
» dangers très-imminens. »

L'adresse des Maltais, dans le service de l'artillerie, est généralement connue. On peut voir ce qu'en dit Mayer (1). « Les canonniers

---

(1) Dans son écrit intitulé : *Considérations politiques et commerciales sur l'Ordre de Malte.* Cet auteur est connu par son Voyage en Suisse, par la Galerie du seizième siècle, etc.

» maltais sont les meilleurs que l'on con-
» naisse : c'est en partie à leur adresse, que
» les vaisseaux de l'Ordre doivent leurs succès
» dans les combats. Il est rare qu'à la seconde
» bordée, les mâts du vaisseau ennemi ne
» viennent en bas, et que celui-ci ne perde
» son gouvernail, pour peu qu'il soit en
» prise (1).

La course est l'occupation qu'ils préfèrent; ils y déploient avec avantage leur courage et leur habileté. Avec de frêles bâtimens, ils osaient pénétrer jusqu'à l'entrée des Dardanelles, pour y braver la puissance ottomane: tout le monde sait que les Turcs méprisaient les corsaires des autres pays, et ne redou-

(1) On a dernièrement débité, dans plusieurs Journaux qu'on imprime à Paris, que la frégate *la Sensible* n'avait été prise, que parce que les Maltais avaient refusé de se battre. Calomnie atroce. Il n'y avait sur ladite frégate que six Maltais; trois ont été tués, deux blessés grièvement, et un seul prisonnier.

taient que les Maltais (1). Réunis à la France, les Maltais serviront dans les flottes de la République, et feront beaucoup de tort aux Anglais.

La France peut former à Malte des chantiers considérables, terminer le bassin, entrepris par le Grand-Maître Rohan, et en faire un autre. La proximité de l'Albanie, pour le bois de construction, et le bas prix de la main-d'œuvre y favorisent la construction, et offrent une bien plus grande économie qu'à Toulon.

Dès que l'on aura ranimé l'industrie des Maltais, augmenté l'agriculture, et étendu le commerce de l'Isle, la République en retirera les plus grands avantages pour les finances, par le moyen des contributions et des douanes.

---

(1) Ces considérations avaient engagé Louis XV à donner, en 1765, des lettres-patentes, en forme d'édit, par lesquelles les Maltais étaient déclarés regnicoles, et participaient à tous les privilèges accordés aux Cantons Suisses. Ces lettres sont citées par le C. Bonnier, ministre plénipotentiaire de la République, à Rastadt, dans son Mémoire intitulé : *Recherches sur l'Ordre de Malte*, pag. 33.

En éloignant de Malte l'Ordre de St-Jean de Jérusalem, la France procure aux Turcs un avantage immense, parce que se trouvant en paix avec toutes les puissances, ils pourront faire le commerce, avec leurs propres vaisseaux, sans craindre les corsaires de Malte. Il y a donc tout lieu d'espérer qu'en reconnaissance, les Français seront mieux reçus dans le Levant, et qu'on augmentera les privilèges dont ils jouissent.

Enfin, en s'emparant de Malte, la République a empêché que cette place importante ne tombât au pouvoir des Anglais et des Russes, qui, depuis quelque temps, faisaient tout leur possible pour en être les maîtres; et alors les Français auraient perdu pour jamais le commerce du Levant, de la Barbarie et de la Méditerranée (1).

Après que l'Angleterre, en 1757, eut perdu Minorque, elle tourna secrètement toutes ses

(1) Pour avoir une idée de l'étendue du commerce de la France dans ces contrées, il faut lire l'estimable ouvrage du citoyen Arnoud, actuellement représentant du peuple, intitulé: *De la Balance du commerce de la France.*

vues sur Malte, afin de s'en procurer la possession pour étendre son commerce, et diminuer celui de la France, de tous les temps sa rivale.

Mais la Russie manifesta davantage encore le dessein qu'elle avait de s'emparer de cette Isle. Dès le règne de Pierre-le-Grand, cette puissance prétendit à cette conquête. Le projet favori de ce souverain était de reléguer les Turcs en Asie, et de transplanter sa cour, des glaces de Moskou, dans l'heureux climat de l'antique Bysance. Dans la vue d'accroître le commerce de ses Etats, il entreprit de percer des canaux pour ouvrir des communications faciles entre la mer Baltique, la mer Caspienne et le Pont-Euxin (1).

Pour faciliter toutes ces entreprises, il

---

(1) Il semble que Paul I^{er}. cherche à réaliser le projet de Pierre-le-Grand. Déjà on creuse trois canaux à cet effet : le premier unira le *Duna* avec le *Nieper* ; le second recevra, dans un seul lit, les différens bras du *Pribez*, répandus dans la *Haute-Volhinie*, et s'appellera le canal d'*Oginoky* ; le troisième réunira le *Bag* avec le *Nieper*, et portera le nom de *Canal de Koburyn*.

entrait dans le projet de Pierre-le-Grand, de prendre Malte ; mais la célèbre défaite de Pruth, en 1711, fit évanouir toutes ses espérances.

Lorsque, dans l'avant-dernière guerre, les Russes brûlèrent la flotte des Turcs, on regardait à Pétersbourg la conquête de Constantinople, comme si certaine, qu'on ordonna de frapper une médaille portant, d'un côté, la figure de Catherine II, et de l'autre, la ville de Constantinople, avec les sept tours renversées par la foudre (1).

Catherine ne réussit point ; mais, par le traité de Kaudjick, en date du 21 juillet 1774, elle assura à ses sujets la liberté de la Mer Noire. Peu de temps après, elle s'empara de la Crimée et du Cuban : dans la dernière guerre, elle étendit ses conquêtes jusqu'au Niester ; et, par le traité de Jassi, elle a obtenu le privilège de naviguer dans toutes les mers soumises à l'empire du Grand-Turc.

(1) Scoerer, hist. du commerce de la Russie, tom. premier.

Il faudrait être aveugle, et ignorer la position de Malte, pour ne pas voir combien sa possession serait avantageuse à la Russie.

On a des preuves positives que le Cabinet de Pétersbourg a fait des tentatives pour s'emparer de Malte. En 1770, l'amiral Spiritoff ayant fait voir à Catherine II les avantages considérables qu'on retirerait de cette Isle, elle employa la ruse pour se la procurer. On sait que l'insurrection de Mannarino, en 1775, fut l'ouvrage du marquis Cavalcabo, ministre de Russie à Malte (1).

Personne n'ignore les bienfaits et la générosité de Paul I^{er.} envers l'Ordre de St-Jean de Jérusalem. Il a fait deux traités avec lui. Par le premier, il s'est déclaré son protecteur; il se fit un honneur d'en porter la croix, ainsi que toute sa famille. Il rendit les biens que l'Ordre possédait en Pologne; il lui en donna de nouveaux. Il voulut que ses sujets fussent reçus Chevaliers, et il lui envoya un ministre plénipotentiaire à Malte.

---

(1) Voyez Mirabeau, dans son ouvrage intitulé : *Doutes sur la liberté de l'Escaut.*

Dans le second traité, on convint que ses sujets de la religion grecque schismatique seraient reçus dans l'Ordre, et pour cet effet, il assigna un million deux cent mille rixdalers de rente annuelle.

Il est facile de juger à quoi tendaient ces largesses, et quelle était son arrière-pensée.

Si la Russie était maîtresse de Malte, cette Isle deviendrait l'entrepôt de son commerce avec la Mer Noire, surtout pour les blés de la Crimée, qu'elle y transporterait par le Bosphore; et avec quelques vaisseaux de guerre qu'elle construirait à Malte, elle serait la maîtresse de tous les passages du Levant; dominerait les côtes de la Barbarie, de la Sicile et de l'Italie, et le commerce de la France dans le Levant et la Méditerranée, serait anéanti.

Les menées de la Russie, pour s'emparer de Malte, furent exécutées de concert, et sous la direction de l'Angleterre : d'abord, parce que cette dernière puissance regarde comme un très-grand avantage, tout ce qui peut nuire à la France; ensuite, parce que

la Grande-Bretagne profiterait de ce nouvel état de chose.

Les Russes n'ont pu et ne pourront de long-temps secouer le joug de la Grande-Bretagne. C'est elle qui a élevé si haut la Russie, et elle la tient sous sa domination. Elle lui a fourni, à diverses époques, jusqu'à cinquante vaisseaux de guerre ; mais elle ne lui a jamais envoyé un seul constructeur.

En 1553, lorsque les Anglais découvrirent l'Archangel, ils s'arrogèrent le privilège exclusif du commerce. Quoique les Hollandais, en 1602, et les villes anséatiques, l'année suivante, eussent fait un traité avec les Russes, et que le tyran *Bodis-Godonou* eût ouvert à toutes les nations les ports d'Archangel et de Moskou, cela n'a pas empêché les Anglais de faire, jusqu'à présent, le principal commerce de la Russie.

D'après un relevé exact des douanes de Cronstadt et de Pétersbourg, il résulte que, dans le courant de l'année 1785, il est entré dans ces deux ports 639 bâtimens marchands, dont 349 anglais, 43 russes, et 244 d'autres nations, parmi lesquels 4 français et 9 espagnols.

En 1766, Catherine II confirma pour vingt ans les privilèges accordés aux Anglais. Ce terme étant expiré en 1786 , elle refusa de les renouveler , et rétablit de nouveau l'ancienne liberté. Mais en 1793, l'Angleterre rétablit le traité de 1766.

Il est aisé de voir par-là, que si les Russes se fussent rendus maîtres de Malte , les Anglais en auraient retiré le principal avantage ; et voilà pourquoi ils secondaient vivement les vues ambitieuses du cabinet de Pétersbourg.

Mais le directoire exécutif de la grande Nation a fait échouer les projets et les vues de ces deux puissances, et a sauvé le commerce de la France, en s'emparant de Malte. Il a rendu la République l'arbitre de la Méditerranée , et maîtresse du commerce du Levant et de la Barbarie.

Français ! cette opération , comme tant d'autres, doit vous prouver que le directoire exécutif n'a pour but que le bien , la gloire, l'affermissement de la République , et le bonheur des Français. C'est au Luxembourg que s'est faite la conquête de Malte. L'on n'a pu, en 24 heures, emporter une place presqu'im-

prenable. Malte s'est rendue avant même que le général Buonaparte eût fait descendre son artillerie.

Maltais ! vous voilà citoyens de la grande Nation ; bientôt vous allez reprendre l'éclat que vous aviez du temps des Phéniciens et des Romains. Votre intérêt est de seconder les opérations de votre nouveau gouvernement. Soyez persuadés que ses intérêts sont les vôtres : favorisez avec zèle les réformes salutaires que l'autorité prépare, en respectant votre culte et vos opinions ; souvenez-vous enfin que le courage et la vertu caractérisent les vrais Républicains. Voilà les sentimens qu'ose vous exprimer un de vos concitoyens que le seul amour de la patrie fait parler.

APPENDICE

Sur les Médailles antiques de Malte, et sur la Langue du pays.

Il n'est point étonnant que l'Isle de Malte, ayant été habitée par les peuples les plus célèbres de l'antiquité, tels que les Phéniciens, les Grecs, les Carthaginois et les Romains, on y ait trouvé beaucoup de médailles précieuses, dont on a enrichi les plus beaux cabinets de l'Europe.

On sera, sans doute, charmé d'en avoir ici la note, accompagnée d'une explication succincte, attendu qu'aucun auteur n'a encore rien donné de complet à cet égard.

Médailles phéniciennes.

Il est vraisemblable que ces médailles étaient des monnaies. Les Phéniciens étant très adonnés au commerce, ont dû nécessairement imaginer très-promptement l'art de frapper la monnaie,

sans quoi, le commerce se serait réduit au simple échange de denrées et d'industrie, ce qui l'aurait borné à très-peu de chose. De plus, on remarque, dans quelques médailles maltaises antiques, un second coin ou contre-marque, qui servait apparemment à distinguer les monnaies véritables d'avec les fausses.

I. Æ. Une tête de femme voilée, et au revers, trois figures grossières. Les Phéniciens qui tenaient vraisemblablement leur culte des Egyptiens, par une tête de femme voilée, ont voulu représenter la déesse *Isis* (1). De l'autre côté, est l'image grossière d'*Osiris*, par lequel ils figuraient le Soleil (2). Il a en tête un bonnet fendu, semblable à la mitre des évêques, et dans les mains, deux fouets, avec lesquels on anime les chevaux à la course. Ces mêmes attributs d'Osiris se voient sur le marbre, qui était à Carpentras. Les deux autres figures représentent deux prêtres d'Osiris, qui ont, à la main, une coupe propre

---

(1) Iginus dit : *Velifica primum invenit Isis.*

(2) Diog. Laert. Præm. 27. Diod. l. 1, cap. 11. Plut. de Iside. Suidas in voce δογμα.

aux

aux libations, et sur leur tête, la fleur du lotos. Cette plante, espèce de nymphea, qui croît dans les lieux humides, est un emblême du soleil sortant du sein des eaux (1). Dans la table Isiaque, qui est à Turin, on voit des figures toutes semblables à celle-ci.

Venuti (2) prétend que la figure du milieu n'est point Osiris, mais le Mithras des Perses. Le savant Eckel (3) est d'un sentiment contraire : quoi qu'il en soit, il est certain que chez les Perses, le dieu Mithras figurait aussi le soleil (4).

Enfin, il y a dans cette médaille trois caractères phéniciens. Boze, Fourmont, Venuti, Swinton et Bayer en ont donné différentes explications qui se contredisent, et l'on ignore encore le sens précis de ces caractères.

II. Æ. D'un côté, une tête de femme voilée,

---

(1) Plut. de Iside, pag. 355.

(2) *Saggi dell' Accademia di Cortona*, tom. 1.

(3) Doctrina num. vet. vol. 1, pag. 268.

(4) Suidas in voce Mithra, Hyde de vet. Pers. relig. tom. 5, cap. 4.

comme dans la médaille ci-dessus, et de l'autre, la tête du bélier, avec les mêmes caractères phéniciens. Le bélier était en grande vénération chez les Egyptiens (1); ils le regardaient comme le premier signe céleste, et il était le symbole de Jupiter, appelé chez eux *Amun* (2), et chez les Grecs, *Ammon.*

III. Æ. La même tête d'Isis, et sur le revers, un trépied, avec trois petites couronnes (3), et les trois caractères phéniciens redoublés (4). Chacun sait que le trépied était l'emblême d'Apollon. Il y avait à Malte un temple, érigé à ce Dieu, et cette médaille

---

(1) Proculus in comment. Tim. Plat. lib. 1.

(2) Plutarque, in Iside, Diod. lib. 1.

(3) Virg. Æn. lib. V, vers. 110. *In medio sacri tripodes viridesque coronæ.*

(4) Ceux qui prétendent que les trois caractères phéniciens expriment le nom de Malte, au temps des Phéniciens, sont très-embarrassés sur cette médaille, étant très-peu probable que, sur le même côté d'une médaille ou monnaie, on ait mis deux fois le nom du pays.

fait voir que son culte avait lieu à Malte, même du temps des Phéniciens, qui le tenaient des Egyptiens, chez lesquels ce Dieu se nommait *Orus* (1).

IV. Æ. Une tête de Mercure, avec une barbe et son caducée. Pausanias, en deux passages (2), dit que Mercure se représentait quelquefois avec la barbe, et que dans une ville de l'Achaïe, il y avait, au milieu d'une grande place, une statue de Mercure, avec la barbe. Il était très-naturel que les Maltais, très-adonnés au commerce, au temps des Phéniciens; selon Diodore de Sicile (3), eussent frappé des médailles ou monnaies en l'honneur du dieu du commerce. Au revers de la médaille, est une petite cloche au milieu d'une couronne. Eckel (4) dit qu'il en ignore la signification. On y trouve aussi les trois caractères phéniciens.

---

(1) Hérodote, lib. 2.

(2) Lib. 7, cap. 22 et 27.

(3) Lib. 5, cap. 9.

(4) Passage cité plus haut.

Boze (1), Venuti (2), Duten (3), Bayer (4) regardent ces médailles phéniciennes, comme maltaises; d'autres prétendent qu'elles sont de Gozzo. Ces derniers se trompent. D'abord, il est certain que ces médailles ont été trouvées à Malte, comme l'atteste Ciantar (5), et, comme on sait, les médailles doivent s'approprier au pays où elles ont été trouvées : d'ailleurs, dans beaucoup de médailles, incontestablement maltaises, comme on verra ci-après, Osiris et Isis sont représentés avec les mêmes attributs que dans les médailles phéniciennes dont nous venons de parler.

Médailles grecques.

V. *Æ*. La tête d'Isis ou de Junon, laquelle, selon Lucien, était la même déesse qu'Isis.

---

(1) Mém. de l'Académie des Belles-Lettres, tom. 9, pag. 157.

(2) Saggi dell' Accad. di Cortona, tom. 1.

(3) Explic. de quelques méd. pag. 58.

(4) Lengua de los fenic., pag. 349.

(5) Notes sur l'ouvrage d'Abela. *Malta illustrata*, lib. 2, notiz. 2.

Au revers, est une écrevisse. Cette médaille, qui est sans inscription, a été trouvée à Malte. Junon était en grande vénération à Malte; elle y avait un temple si respecté, qu'un chef d'escadre de Massinissa en ayant enlevé des dents d'éléphant d'une grosseur extraordinaire, le roi Massinissa, à qui il les présenta, reconnaissant aussitôt d'où elles provenaient, les fit, sur-le-champ, reconduire exprès à Malte, dans le temple de Junon. Mais, dans la suite, Verres, moins religieux, s'en empara sans aucun scrupule (1).

L'écrevisse était le signe distinctif des Agrigentins (2); il semblerait donc que les Maltais, pour faire leur cour à Phalaris, tyran d'Agrigente leur ami, aient fait frapper une médaille avec l'emblême d'Agrigente. Venuti et Eckel regardent cette médaille, comme phénico-maltaise; mais, comme il est certain qu'au temps de Phalaris, Malte était une colonie grecque, je pense que cette médaille est greco-maltaise.

---

(1) Ce fait est rapporté par Ciceron, IV Ver.
(2) Castelli num. vet. Sicil.

VI. Æ. Une tête de femme voilée, avec le mot ΜΕΛΙΤΑΙΩΝ, et de l'autre côté, le gouvernail antique d'un vaisseau, pour indiquer l'art de la navigation, auquel les Maltais étaient adonnés, et dans lequel ils étaient autrefois célèbres, au rapport de Diodore (1).

VII. Æ. La tête de Junon, avec la fleur de lotos, derrière la tête, le mot ΜΕΛΙΤΑΙΩΝ, et sur le devant, un caducée couvert d'une étoffe : double emblême du commerce des Maltais, et de leur habileté à fabriquer les toiles et les étoffes de coton Au revers, est Osiris, avec la mitre, le fouet, et quatre ailes pour marquer la vélocité du soleil.

VIII. Æ. Tête d'Isis ou de Junon, avec une couronne d'épis de bled, et l'inscription ΜΕΛΙΤΑΙΩΝ, et au revers, Osiris.

IX. Æ. D'un côté, la tête d'Isis ou de Junon, avec une fleur de lotos sur la tête, l'inscription ΜΕΛΙΤΑΙΩΝ, et un épi de bled, au revers, la même figure d'Osiris.

X. Æ. Tête de Cerès, avec un voile parsemé d'épis de bled, et un diadême : au revers,

(1) Liv. 5, cap. 9.

un trépied sur lequel sont trois petites couronnes, avec l'inscription ΜΕΛΙΤΑΙΩΝ (1).

A Malte et à Gozzo, on avait tant de vénération pour Cerès, que voulant honorer Julie, mère d'Auguste, on lui avait donné le nom de Cerès, comme on le voit dans une inscription, trouvée à Gozzo, où on lit: CERERI. JULIÆ. AUGUSTÆ. DIVI. AUGUSTI. MATRI.

Dans ces médailles VIII, IX et X, où sont un voile, un épi de bled, et une couronne, pareillement d'épis de bled, on a voulu exprimer la fertilité de l'Isle de Malte, ce qui démontre l'erreur de ceux qui la regardent comme un lieu stérile (2).

XI. Æ. Tête de Junon, et au revers, un trépied, avec du feu et l'inscription ΜΕΛΙΤΑΙΩΝ. Cette médaille est en honneur de deux divinités, Junon et Apollon.

XII. Æ. Tête de Junon, et au revers, une

---

(1) Burman, com. in Nummis sicul. tab. XII, num. 27.

(2) Fertilis est Melite sterili vicina Cosyræ, Ov. *fast.* 3.

lyre, avec l'inscription ΜΕΛΙΤΑΙΩΝ. Cette médaille est consacrée aux mêmes divinités que la précédente. La lyre était, comme on sait, l'emblême d'Apollon, dieu de la poésie et de la musique.

XIII. Æ. La tête d'Apollon, couronné de laurier, et de l'autre, un trépied, avec l'inscription ΜΕΛΙΤΑΙΩΝ.

XIV. Æ. Une tête de femme voilée, avec l'inscription ΒΑΣΙΛΙΣΣΑΣ, et de l'autre côté, trois figures rangées, selon le rit égyptien, comme dans la première médaille phénico-maltaise, avec le mot ΦΙΛΙΣΤΙΔΟΣ. Le savant Swinton (1), qui l'a publiée, d'après le museum de Bodlée, apporte beaucoup de raisons pour prouver que c'est une médaille maltaise, et il prétend que Philistides était souverain, non-seulement de Syracuse, mais encore de Malte.

Médailles grecques de Gozzo.

XV. Æ. Médaille portant, d'un côté, une tête avec un casque, au dessous un croissant, et de l'autre, une figure armée d'un bouclier et d'un javelot, avec le mot ΓΑΥΛΙΤΩΝ.

---

(1) Traus. Philos. vol. 60, pag. 80.

Médailles carthaginoises.

XVI. AU. Médaille d'or, avec une tête de cheval, et de l'autre côté, un palmier chargé de fruits. On sait que, dans les fondations de Carthage, on trouva une tête de cheval, ce qui fit augurer que les Carthaginois seraient un peuple belliqueux. En effet, Carthage jetta l'épouvante dans Rome, et si après la bataille de Cannes, Annibal, au lieu de se retirer à Capoue, eût marché sur-le-champ sur Rome, il est probable qu'il l'aurait réduite sous le joug. Le palmier est un arbre particulier à l'Afrique, où était bâtie Carthage.

XVII. AU. Une autre médaille d'or, ayant d'un côté une tête de femme voilée, avec un diadême, et de l'autre côté, un cheval. La tête de femme représente Junon, reine des dieux, sous la protection de laquelle était la ville de Carthage (1).

---

(1) Carthago. . . .
Quam Juno fertur terris magis omnibus unam
Posthabitâ coluisse Samo.
Virg. *Æn. lib.* 1.

Abela (1) nous assure que l'on a trouvé à Malte plusieurs monnaies d'or, avec des figures toutes semblables à celles de ces deux médailles.

Médailles greco-latines.

XVIII. Æ. La tête de Junon, avec le mot ΜΕΛΙΤΑΙΩΝ, et de l'autre côté, une chaise curule, avec les paroles suivantes, C. ARRUNTANUS BALB. PROPR. Ce C. Arruntanus Balbus aura été à Malte Propréteur, sous la dépendance du Préteur de Sicile.

Médailles romaines.

XIX. La tête de Junon, et au revers, un trépied, avec le mot MELITAS.

On a trouvé à Malte beaucoup de médailles avec l'empreinte des Empereurs romains, surtout celles de Constantin, de Valentinien II, de Théodose et d'Honorius; mais ces médailles sont trop communes, pour que nous entrions dans un plus long détail. On a aussi trouvé beaucoup de monnaies d'or, frappées sous les

(1) Malta illustrata, lib. 2, notizia 5.

Sarrasins, dont on ne peut tirer aucun secours pour l'histoire.

Dans le Cabinet d'Antiquités de la Bibliothèque nationale à Paris, on a les médailles I, II, III, IV, VII, IX, XI, XII, XV, XVIII et XIX, et les doubles des médailles IV, IX, XI, XV et XVIII.

Médailles maltaises douteuses.

Goltz (1) décrit une médaille d'argent, avec la tête d'Hercule d'un côté, et de l'autre, sa figure entière, avec l'inscription ΜΕΛΙΤΑΙΩΝ. Le prince de Torremuzza Castelli et Eckel doutent de l'existence de cette médaille, parce qu'ils ignorent où elle est, et parce qu'on sait que Goltz a souvent donné des médailles qui n'existaient que dans son imagination. Au reste, Havercamp, sur la foi de Goltz, a décrit cette médaille dans son édition de Paruta.

D'Ormonville (2) a donné une médaille, où est représentée la proue d'un vaisseau,

(1) In nummis Græciæ, tab. 28.

(2) Numis. sicul.

avec l'inscription MEA, et il la croit maltaise. Pierre Burman (1) pense que cette médaille est de Mégare ; mais alors, au lieu de MEA, il devrait y avoir MEΓ.

Langue maltaise.

La langue maltaise est la langue phénicienne corrompue. « Depuis que les monumens se » sont multipliés, dit Barthélemi (2), nous con- » naissons mieux la nature de la langue phé- » nicienne, et nous savons qu'elle différait » peu de la syriaque ; l'une et l'autre doivent » être regardées comme des dialectes d'une » langue générale, répandue autrefois dans » l'Orient et en Afrique, et qui suivant la » diversité des pays a pris le nom de *phéni-* » *cienne*, de *punique*, de *syriaque*, de *chal-* » *déenne*, de *palmyrienne*, d'*hébraïque*, » d'*arabe* et d'*éthiopienne*. Elle s'est partout » modifiée, mais elle a toujours conservé,

(1) Dans son Commentaire sur l'ouvrage d'Ormonville.

(2) Mém. de l'Acad. des Belles-Lett. de Paris, tom. XXXII.

» à peu-près, le même génie et les mêmes » racines. »

On a reconnu évidemment que la plus grande partie des mots, des phrases et des locutions de la langue maltaise ont beaucoup de rapport avec l'Hébreu et le Syriaque, et par conséquent avec le Phénicien, comme l'ont montré Agius, dans son traité sur cette matière, *J. H.* Majus *specimen linguæ punicæ in hodierna Melitensium superestitis*, et, mieux encore, le citoyen Vassallo, dans sa grammaire maltaise (1).

Je dis que la langue maltaise est la phéninienne corrompue, parce qu'après les Phéniciens, les Grecs s'étant emparés de cette isle, les Maltais ont adopté quelques mots grecs, dont ils se servent encore aujourd'hui. Depuis, les Arabes y ont introduit beaucoup de mots de leur langue. Enfin, vu la proximité et les relations de Malte avec la Sicile et l'Italie, les Maltais ont dû nécessairement prendre beau-

---

(1) Cet auteur a publié un dictionnaire maltais, où il a prouvé les avantages que la littérature retirerait de la culture de cette langue.

coup de termes italiens : ainsi, la langue phénicienne, qui était la primitive, a dû s'altérer par le mélange de tant de langages différens. Telle qu'elle est cependant, elle ne manque pas de graces; et, comme toutes les langues orientales, elle est remplie de figures, de proverbes et d'expressions très-animées, ce qui la rend très-propre à la poésie.

La langue maltaise, originairement phénicienne, toute corrompue qu'elle est actuellement, est cependant d'un grand secours pour la connaissance de l'ancienne langue phénicienne.

Dans le siècle XVI et XVII, Scaliger, Selden, Samuël Petit, Rhenfeld, Bochard, Spanheim, Montfaucon, Bernard, Clerc, Fourmont, et de nos jours l'abbé Barthélemi, Swinton, Beyer, Pellerin et Duten se sont efforcés de parvenir à la connaissance de cette langue; mais malgré leurs doctes veilles, nous sommes encore enveloppés de ténèbres sur ce sujet. Il est possible cependant qu'à l'aide de la langue maltaise on puisse réussir à la déchiffrer. Alors on pourra donner le véritable sens des inscriptions phéniciennes,

qui sont à Malte, à Chipre, à Carpentras, et de celles que l'on trouvera dans la Cilicie, l'Afrique, la Sicile, l'Espagne et à Malte, qui étaient jadis des Colonies phéniciennes. Il est même vraisemblable que l'on expliquera aussi les inscriptions des médailles phéniciennes de Marath, Sidon, Tyr, Laodicée, Cilicie, Sicile, Malte et Espagne.

Je m'occupe avec ardeur de cette étude intéressante, et dans quelque temps je me flatte de publier un essai sur la langue des Phéniciens, ainsi que sur l'histoire, la religion et le gouvernement de ce peuple, auquel les Grecs durent les lettres, chez lequel les arts, le commerce et la navigation fleurirent avec tant d'éclat, et qui nous a laissé tant d'inventions utiles; peuple aussi célèbre par lui-même que par la multitude des Colonies qu'il avait fondées de toute part, surtout par la fameuse Carthage, sur laquelle il vaut mieux se taire, dit Salluste, que d'en faire un éloge médiocre.

F I N.

TABLE

Des Chapitres contenus dans ce Volume.

INTRODUCTION. Pag. 3.
CHAPITRE PREMIER. *Précis de l'histoire de Malte.* 11.
CHAP. II. *Description des Isles de Malte, Gozzo et de Comino.* 31.
CHAP. III. *Rivages de l'Isle de Malte.* 35.
CHAP. IV. *Intérieur de l'Isle.* 44.
CHAP. V. *Isles de Gozzo et de Comino.* 50.
CHAP. VI. *Climat, fertilité et productions des Isles ci-dessus.* 53.
CHAP. VII. *De quelques curiosités naturelles* 61.
CHAP. VIII. *Monumens de l'Antiquité et des Beaux-Arts.* 68.
CHAP. IX. *Etat actuel du commerce de Malte.* 75.
CHAP. X. *Quelques vues pour améliorer l'agriculture, les manufactures et le commerce.* 77.
CHAP. XI. *Gouvernement de Malte.* 87.
CHAP. XII. *Population de Malte, et caractère de ses habitans.* 73.
CHAP. XIII. *Avantages que la France retirera de la conquête de Malte.* 96.
APPENDICE *sur les Médailles antiques de Malte, et sur la Langue du pays.* 111.

Fin de la Table.

I
Æ
II
III
V
Æ
Æ
Æ
IV
Æ
VI
ΜΕΛΙ
ΤΑΙΩΝ
Æ
VII
ΜΕΛΙ
VIII
ΜΕΛΙΤΑΙΩΝ
ΜΕΛΙΤΑΙΩΝ
IX
Æ
Æ
Æ

C. S. Gamber incid